



FEVRIER 1978

BIMESTRIEL N° 1

BRABANT



REWISBIQUE
Archives

65

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Robert Louis, s.p.r.l.

Photogravure : Quarto et Wespin S.A.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 75 F.

Cotisation 1978 (6 numéros) : 300 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 513 07 50.

Telex : B BRU B 63.245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 450 F au C.C.P. 000-0385776-07.

BE ISSN 0006-8616

SOMMAIRE I - 1978

Le tourisme à la ferme en Brabant, par Emile-Georges Courtoy	2
L'Hôtel de Belle-Vue à Bruxelles, par Geneviève C. Hemeleers	6
Au détour de deux sentiers uclois, par Alain Monderer	14
Quand les monuments funéraires nous parlent du passé (3), par Marcel Vanhamme	18
Albert-Edouard Janssen raconté par sa fille et par ses amis	28
En flânant dans les rues de Jodoigne, par Emile Barette	32
Février, par Paul Dewalhens	36
Un homme ... un livre : Georges Renoy et son « Bruxelles à cœur ouvert » par Yves Boyen	38
Chapelles en Brabant (7), par Yvonne du Jacquier	42
Gastronomie en Brabant, par Jean Demullander	48
Il est bon de savoir que...	50
Festivités 78 en Brabant	55
Les manifestations culturelles et populaires	56
Nos suggestions	couverture 3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Tourisme à la ferme : Christian Dehennin et Willy Caussin ; Hôtel de Belle-Vue : Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, Willy Caussin et A.C.L. ; Au détour de deux sentiers uclois : Willy Caussin et Archives de la Fédération Touristique du Brabant ; Quand les monuments funéraires nous parlent du passé : Willy Caussin et Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant ; Albert-Edouard Janssen : Zingher, Georges de Sutter et A.C.L. ; En flânant dans les rues de Jodoigne : Georges de Sutter et Willy Caussin ; Février : Georges de Sutter ; Bruxelles à cœur ouvert : Collections Georges Renoy ; Chapelles en Brabant : Hubert De-poortere et Willy Caussin ; Gastronomie en Brabant : dessins originaux de Tziboulsky ; Il est bon de savoir que... : Willy Caussin et Expo Rogier Center ; Nos Suggestions : Chevaliers de Saint-Michel (Bruxelles) et Philippe Dewolf (Hakendover).

Au recto de notre couverture : le Palais Royal de Bruxelles, construction imposante, grandiose même, ne remonte sous son aspect actuel qu'au début de ce siècle. En 1904, en effet, Léopold II, estimant que la première maison du pays n'avait vraiment rien de royal, fit reconstruire la façade du palais, en style Louis XVI, d'après les plans dressés par l'architecte Henri Maquet. Les travaux ne furent terminés qu'en 1910, soit un an après la mort de notre grand roi urbaniste (Photo : le Berrurier). Au verso de notre couverture : ne vous méprenez pas ! Cette photo n'est pas à l'envers. L'auteur de ce document très original, Anne Collin, de Watermael-Boitsfort, 5^e lauréate de notre grand concours permanent de photographies, a tout bonnement eu du flair en dénichant cette flaque providentielle dans laquelle se reflète la tour romane de l'église de Woluwe-Saint-Lambert. Dédié à saint Lambert, ce sanctuaire, édifié au XII^e siècle remanié au début du XVIII^e siècle et restauré en 1939, forme avec le château « 't Hof van Brussel », qui lui fait face, l'un des plus beaux ensembles architecturaux et historiques de l'agglomération bruxelloise.



Au
Centre
Provincial
de
la
Jeunesse
et
de
la
Culture
à
Hélécine

Un important colloque sur le tourisme à la ferme

par Emile-Georges COURTOY
Député permanent,
Vice-Président de la Fédération
Touristique du Brabant

EN novembre dernier s'est tenu dans les très belles installations du Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture, aménagé dans l'ancienne abbaye d'Heylisse, à Hélécine, un important et fructueux colloque consacré au tourisme à la ferme en Brabant agissant en étroite association avec le Commissariat Général au Tourisme et dont j'ai eu à la fois l'honneur, le plaisir et la joie d'assumer la présidence. Important du fait du nombre et surtout de la qualité des participants où les hommes politiques, les hauts fonctionnaires, les techniciens du tourisme, les journalistes

spécialisés voisinaient avec les bourgmestres et échevins de communes rurales et les propriétaires d'exploitations agricoles directement concernés par le thème du jour. Fructueux en raison de l'intérêt et de la valeur des exposés développés par les orateurs et des conclusions qui purent être tirées des expériences déjà enregistrées dans ce secteur d'activités relativement neuf chez nous qu'est le tourisme à la ferme ou, si l'on préfère, le tourisme rural, secteur qui, en dépit de sa jeunesse, ouvre des perspectives plus que prometteuses si l'on en juge par les résultats obtenus par nos voisins immédiats, notamment la France

et la République Fédérale d'Allemagne.

En ce qui concerne le Brabant, avouons-le sans ambages, le tourisme rural, dernier-né de la grande famille touristique, n'en est encore qu'à ses premiers vagissements et, à cet égard, il accuse un certain retard et même un retard certain sur ses cousins géographiquement privilégiés parce que situés soit à proximité immédiate, soit au cœur de zones consacrées comme terres de vacances et je pense, ici, aux polders qui ne sont qu'à un jet de pierre des stations balnéaires de notre côte ou encore à nos Ardennes où, chaque année, des centaines de milliers de citoyens viennent, en haute saison, régénérer leurs poumons et communier à la nature loin des « décibels » abrutissants de nos villes tentaculaires et concentrationnaires.

Replacée dans le contexte belge, cette position en retrait ou, si l'on veut, retardataire du tourisme rural en Brabant, est d'ailleurs normale. En effet, si l'on excepte Bruxelles, capitale virtuelle de l'Europe et ville internationale de congrès, qui grâce à sa situation privilégiée sur l'échiquier occidental, grâce aussi à son équipement hôtelier ultra moderne et à la réputation de sa table, grâce encore aux efforts couronnés de succès qui ont été entrepris depuis plusieurs années déjà en vue d'assurer, en toutes saisons, une animation culturelle et artistique, si l'on excepte Bruxelles, disai-je, qui voit, en dépit de la stagnation, voire de la récession économique dont est frappée pratiquement toute l'Europe, se maintenir et même s'accroître légèrement le nombre de nuitées, notamment celles des ressortissants étrangers et se développer, parallèlement, les séjours à court terme (3 à 4 nuits), le Brabant n'a jamais eu l'ambition ni la prétention de s'ériger en vaste paradis pour les vacanciers mais a pris très vite conscience de la position de force qu'il occupait dans le domaine du tourisme itinérant ou, si l'on préfère, des excursions d'un jour et par le truchement de notre Fédération provinciale du tourisme, a multiplié les initiatives et les réalisations dans ce secteur. Le nombre toujours croissant d'entrées enregistrées, au cours de cette dernière décennie, dans nos stations de plein air, centres de loisirs, châteaux et musées, tout comme l'engouement, de plus en plus marqué, manifesté par les touristes pour les fêtes folkloriques et les réjouissances populaires organisées aux quatre coins de notre province, prouvent que cette option fondamentale est la bonne.

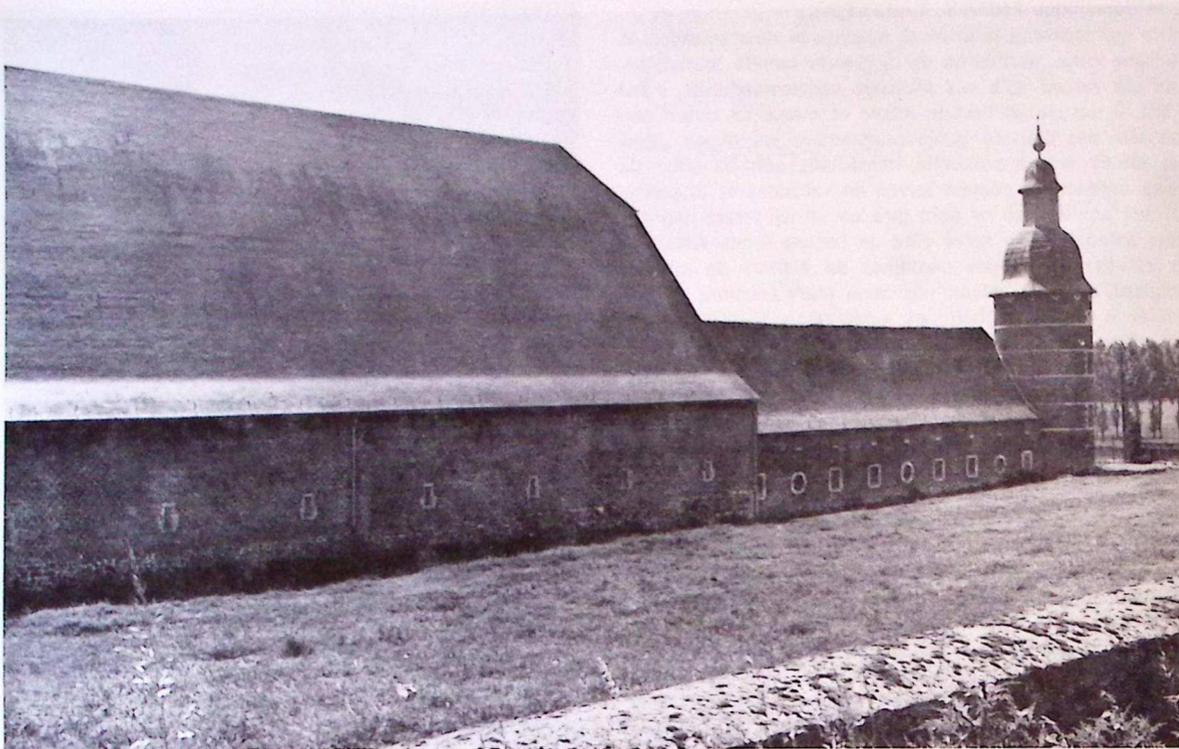
En présence d'un tel contexte, quoi d'étonnant, dès lors, qu'en Brabant, le tourisme à la ferme, pris dans son sens large, en y incluant par conséquent le camping à la ferme, ait été quelque peu tenu en veilleuse alors qu'il commençait à éclore dans d'autres provinces bénéficiant, en raison de leur situation privilégiée, d'une solide infrastructure axée sur les séjours à long terme et la villégiature. J'ai bien dit « tenu en veilleuse » et non « mis sous le boisseau » car la Province de Brabant n'a pas attendu le seuil de l'hiver 1978 et cette journée d'études au Centre de la Jeunesse à Hélécine pour jeter les bases d'une politique tendant à promouvoir le tourisme à la ferme.

En 1973, en effet, le Conseil provincial du Brabant a, au cours d'une session extraordinaire, instauré sur proposition de la Députation permanente, deux systèmes différents d'ouverture de la campagne brabançonne aux citoyens. Le

premier poursuivait un objectif essentiellement récréatif ; le second, au contraire, avait une portée essentiellement didactique. Le premier système mieux connu sous l'appellation de « récréation rurale » ou « vacances à la ferme » avait trait plus particulièrement à l'organisation des loisirs à la campagne en stimulant toute initiative émanant des agriculteurs désireux de mettre à la disposition des « vacanciers-citadins » des locaux ou bâtiments attenants à leur ferme pour servir soit de chambres d'hôtel, soit d'appartements. Bien entendu, cet encouragement présupposait que les constructions en question fussent aménagées rationnellement et conformément aux besoins de confort, d'hygiène et de sécurité. Ces conditions étant remplies, le subside provincial prévu était de l'ordre de 20 % du coût effectif de l'ensemble des travaux, le plafond de cette indemnité étant toutefois fixé à 100.000 F par demandeur.

Ce règlement était-il trop compliqué ? Ses exigences étaient-elles trop sévères ? Les agriculteurs furent-ils suffisamment sensibilisés et, dans l'affirmative, souhaitaient-ils voir la campagne brabançonne transformée en terre de vacances ? Quoi qu'il en soit, comme le souligna M. W. Nijs, inspecteur général à la Province de Brabant, dans une communication présentée à la journée d'étude d'Hélécine par M. Maurice-Alfred Duwaerts, directeur de notre Fédération Touristique, une douzaine seulement de demandes de renseignements émanant d'exploitants agricoles furent introduites auprès des instances compétentes et cela en dépit d'une diffusion aussi large que possible assurée par le Service Agronomique provincial. De ces douze demandes, quatre candidatures furent retenues pour être finalement radiées soit en raison du refus des fermiers de se plier à certaines conditions prévues pour l'octroi de subsides, soit en raison du prix jugé prohibitif des travaux d'aménagement. Il fallut, dès lors, se rendre à l'évidence. Le système de récréation, qui devait ouvrir la voie à une nouvelle forme de tourisme en Brabant, tout en suscitant des contacts humains entre citadins et ruraux, avait fait long feu. Il s'agissait, dès lors, de repartir sur de nouvelles bases, et, à cet égard, les témoignages recueillis au colloque d'Hélécine permettent tous les espoirs d'autant plus que le nombre de citoyens séduits par la formule de vacances à la ferme croît d'année en année.

En revanche, la seconde initiative prise, en 1973, par les autorités provinciales dans le cadre de la politique « d'ouverture vers la campagne brabançonne » connut très vite le succès. Cette initiative, de nature plus éducative que récréative, visait à créer un petit noyau de fermes de formation didactique scolaire destinées à accueillir des groupes d'élèves et d'étudiants en vue d'une visite, sous la conduite de l'agriculteur, des diverses activités de la ferme et de permettre, de la sorte, à l'adolescent d'acquiescer un plus grand désir d'apprendre et d'observer le milieu naturel qui l'entoure tout en lui donnant des motifs, grâce à une meilleure connaissance de la campagne, de respecter la vie rurale. A cette fin, six fermes de formation didactique scolaire, soit sur la base de deux par arrondissement administratif, furent sélectionnées. La prime d'encouragement à l'exploitant agricole ouvrant ses installations aux étudiants fut



Un aspect de la superbe Ferme de la Ramée, à Jauchelette. Cette ferme, aux proportions grandioses, fut une dépendance de l'ancienne et célèbre abbaye de la Ramée. Ouverte au public, en 1973, dans le cadre de l'Année des Abbayes et des Béguinages, elle a accueilli plusieurs milliers de touristes.

fixée à 25.000 F par an à laquelle s'ajoutait une indemnité variable de 1000 F par visite de groupe scolaire.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner plus haut, cette formule originale connut un succès remarquable, puisque, entre le 1er janvier 1975 et le 31 décembre 1976, 742 groupes scolaires ont visité une ferme didactique, ce qui représente un total de 17.251 étudiants. Devant, d'une part, la réussite des fermes de formation didactique et, d'autre part, l'échec de la récréation rurale dans sa conception et sa réglementation actuelles, le Conseil provincial du Brabant a décidé récemment d'abandonner, du moins momentanément, les initiatives en matière de fermes de récréation offrant des possibilités de logement, mais, en revanche, de développer encore davantage la formule de fermes de formation didactique, en augmentant sensiblement le nombre de ces exploitations agréées et en les rendant accessibles non seulement aux jeunes mais aussi aux associations brabançonnaises, tels les groupes de pensionnés, d'amis de la nature, etc. En outre, au cours de la même séance, le Conseil provincial a décidé de créer un secrétariat provincial qui servira d'intermédiaire entre les étudiants et les exploitants agricoles et horticoles qui accepteraient d'accueillir pendant les vacances des étudiants brabançons désireux de fournir une aide agricole.

Telle est, en Brabant, la situation du tourisme à la ferme

au seuil de la saison 1978. Mais toutes les initiatives restent possibles et, à cet égard, la Journée d'Etude à Hélécinne n'aura pas été vaine car, d'une part, elle aura démontré que notre pays, s'il n'a pas encore atteint le standing de certains de ses voisins, est déjà solidement structuré dans le domaine du tourisme rural et, d'autre part, elle aura été à la base d'enrichissants échanges de vues sur les expériences déjà vécues en Belgique tout en soulignant les lacunes encore existantes.

Sur le plan des structures légales et administratives déjà en place, MM. Maurice Six et Jean Honhon, respectivement Commissaire Général au Tourisme, adjoint linguistique, et Commissaire Général-adjoint au Tourisme, ont apporté aux participants tous les éclaircissements souhaités soulignant, au passage, que deux règlements organisant le camping à la ferme ont été élaborés par le Commissariat Général au Tourisme ; le premier a fait l'objet d'un décret, le second d'un arrêté royal. Les résultats obtenus à ce jour, s'ils sont relativement peu nombreux, sont toutefois suffisamment probants pour encourager les exploitants agricoles à poursuivre dans cette voie. Le camping à la ferme, ont estimé les orateurs, ne doit pas être la seule manière de développer le tourisme à la ferme. Il y a encore les chambres d'hôte et surtout les gîtes ruraux, solution peut-être plus heureuse pour nos régions que le camping à la ferme dont la renta-

bilité reste en grande partie tributaire de conditions atmosphériques favorables. MM. Six et Honhon ont profité de leur passage à la tribune pour annoncer la création d'une Commission nationale du Tourisme à la ferme.

L'assemblée entendit ensuite des communications émanant de représentants d'associations professionnelles agricoles, puis le témoignage d'agriculteurs ayant hébergé des citadins et qui ont entretenu l'auditoire des leçons qu'ils croient pouvoir tirer de cette cohabitation passagère avec les gens de la ville. C'est ainsi que la tribune fut occupée, tour à tour, par M. Devos, du Boerenbond, qui évoqua son expérience vécue en Campine anversoise où le tourisme à la ferme a fait des débuts prometteurs, puis par M. Lammerant, président de l'A.S.B.L. « Poldervakantie » qui dressa le bilan de cinq années d'activités dans les Polders où aujourd'hui douze exploitants agricoles mettent quelque 35 chambres à la disposition des touristes, ce qui a permis d'atteindre, l'an dernier, un total de 5000 nuitées de citadins. Pour sa part, M. Limpach, président de l'A.S.B.L. « Agritourisme », créée en 1973 et qui propose aux citadins diverses formules allant du camping à la ferme au gîte rural en passant par le relais équestre et la chambre d'hôte, qualifia son expérience personnelle de hautement positive et de concluante, les contacts quotidiens entre citadins et villageois, dans le respect mutuel de leur propre mode de vie ne pouvant qu'aboutir à une meilleure compréhension entre les hommes.

Mais l'intervention peut-être la plus brillante, parce que vécue « de l'intérieur », fut celle de Mme Stassart, présidente nationale des Unions Professionnelles Agricoles Féminines. Pour l'oratrice, l'homme doit rester au centre du problème et des solutions envisagées. Le tourisme à la ferme, qui se traduit chez beaucoup de citadins par un besoin de retourner à la terre, à ses origines, par un désir aussi de mieux comprendre la vie rurale, doit être un facteur de promotion du milieu agricole. Il n'est pas et ne peut être une panacée destinée à sauver l'agriculture tout

comme il ne doit pas concurrencer les autres formes de tourisme mais être une sorte de « Public Relations » entre la ville et la campagne facilitant l'insertion des citadins en milieu rural dans le respect d'un seuil d'équilibre entre ruraux et vacanciers, être aussi une source d'enrichissement pour les deux parties. Il faut que le tourisme à la ferme soit et reste un tourisme sur mesure dont la valeur réside dans la rareté, un tourisme culturel pour une élite du cœur et de l'esprit et non un tourisme de masses. Mme Stassart passa ensuite en revue les divers types d'exploitations agricoles pouvant convenir à la pratique du tourisme à la ferme ; celles-ci vont de la ferme importante où les agriculteurs disposent de temps libre aux exploitations non viables à la recherche, en quelque sorte, d'une reconversion en passant par les fermes aux revenus suffisants mais souhaitant réduire leurs activités agricoles au profit du tourisme. En outre, pour survivre, le tourisme à la ferme doit être rentable et assurer un profit raisonnable à l'agriculteur. La philanthropie ne peut avoir court, sous peine d'échec à brève ou longue échéance, dans le tourisme à la ferme. En fin d'exposé, l'oratrice reconnut que la Belgique accusait, avec sa notion de tourisme à la ferme, un certain retard par rapport à des pays comme la France et l'Allemagne où se pratique le tourisme rural avec des activités touristiques s'insérant dans l'ensemble du village. Bien que chez nous, il y ait encore trop peu de fermes d'accueil et que de nombreux problèmes restent en suspens, notamment sur le plan des statuts et de la fiscalité, Mme Stassart croit à l'avenir du tourisme à la ferme à condition qu'il reste un tourisme à la mesure de l'homme.

Et c'est sur cet acte de foi, partagé par tous les participants, que se termina cet intéressant colloque sur le tourisme à la ferme et sur ses perspectives d'avenir qui ne sont nullement négligeables. La parole est à présent au Commissariat Général au Tourisme et à la future Commission nationale du Tourisme à la Ferme.

Les moines défricheurs ont joué, surtout en Brabant wallon, un rôle prépondérant dans le développement de l'agriculture dans notre province. La ferme d'Agbiermont (ancienne dépendance de l'abbaye de Waulsort) à Nodebais, en est un exemple parmi bien d'autres. Elle abrite, de nos jours, l'atelier du talentueux céramiste d'art, Max vander Linden.



Un nouveau musée en plein cœur
de Bruxelles

L' Hôtel de Belle - Vue

par Geneviève C. HEMELEERS

C'EST comme si une ombre douce et chère nous invitait à entrer dans sa maison délaissée... et c'est bien de cela qu'il s'agit d'ailleurs puisque l'aile droite du Palais Royal de Bruxelles, c'est-à-dire l'Hôtel de Belle-Vue, place des Palais, est rendu accessible au public.

Personne en Belgique n'a oublié qu'y vécut peu de temps, princesse suédoise, duchesse de Brabant et jeune mariée, celle qu'un haut destin appelait à devenir la très aimée Reine Astrid (1905-1935).

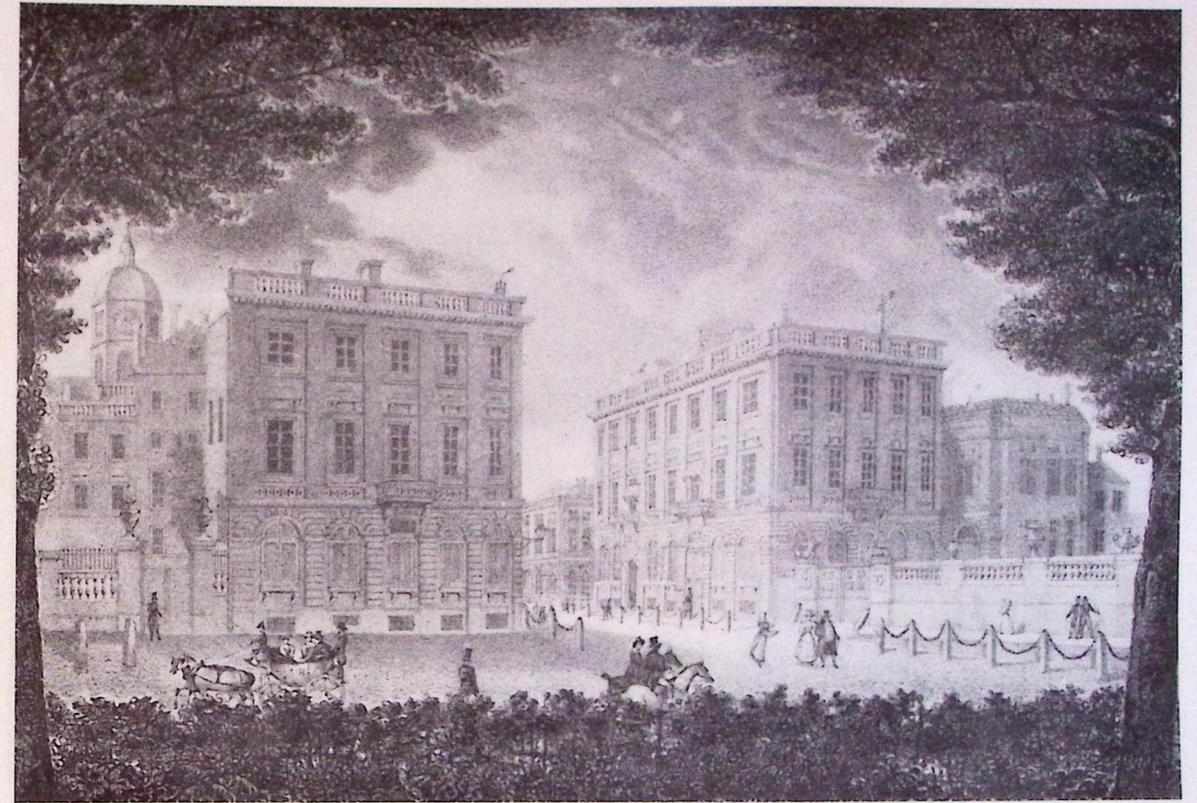
Quand elle eut quitté cette demeure pour le château de Laeken, le silence seul l'habita... Cet abandon persista durant des années, hormis l'époque où le prince Charles y vécut. Puis des chuchotements commencèrent à circuler, de timides murmures naquirent, s'amplifièrent. De nobles convoitises se préci-

sèrent. L'implantation exceptionnelle de cet hôtel dans un quartier consacré à l'esprit, à la beauté, à l'Art (Palais des Académies, Palais des Beaux-Arts, Musées, Conservatoire Royal de Musique, églises de la Chapelle et Notre-Dame des Victoires au Sablon, galeries de peintures et antiquaires, Palais des Congrès, Bibliothèque Albert 1er et autres) ; à la nature aussi (parc de Bruxelles, square du Petit Sablon, parc d'Egmont) faisait travailler beaucoup d'imaginaires, donnait à penser à bien des personnalités soucieuses d'animer plus encore cet endroit privilégié. Des initiatives prirent corps. Des projets furent ébauchés. D'innombrables interrogations fusèrent.

Pourquoi ne pas installer là le Musée d'Art Moderne si cruellement absent depuis tant d'années de la vie culturelle de la « capitale » de l'Europe ?

Pourquoi ne pas procéder là à l'agrandissement du Musée Instrumental si riche de collections universellement admirées et trop à l'étroit dans ses locaux de la rue de la Régence ?

Pourquoi pas ceci... pourquoi pas cela ? Et finalement une idée fut officiellement retenue en 1974. Sous l'égide des Musées royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire, avec l'appui du Ministère des Travaux publics et sous la direction de Madame Mariën, Conservateur de la Section des Céramiques audit musée, on allait faire quelque chose, utiliser cette surface à des fins qui satisferaient tout le monde. Lesquelles ? Créer un musée ? Oui. L'heureuse idée, la situation aisément accessible s'y prêtant à merveille : entre le haut et le bas de la ville en un site foulé par tous : familiers des centres d'art et de culture, bruxellois, provinciaux, touristes étrangers, et



ce plus encore depuis l'ouverture au public du Palais Royal lui-même pendant la saison d'été.

L'enthousiasme fut communicatif mais les décisions à prendre pour remédier aux dégradations et au vieillissement d'un lieu inhabité, la coordination entre diverses instances, furent longues et laborieuses.

Maintenant l'impulsion donnée, les travaux se sont accélérés : l'Hôtel de Belle-Vue a fait peau neuve, c'est-à-dire qu'on a respecté l'ordonnance générale existante mais qu'on a apporté les modifications particulières et indispensables à l'installation d'un Musée : dégagements, normes de sécurité, éclairage, pose de vitrines, etc...

Des visites guidées sont organisées afin que l'Hôtel rénové devienne un pôle d'attraction capable de combler curiosité et intérêt des uns et des autres pour

les choses du passé. Rendu accueillant, on le visitera avec le même plaisir que les châteaux et musées ouverts au public dans le monde entier. Le rez-de-chaussée et le premier étage deviennent musée avec, pour thème, les XVIIIe et XIXe siècles. Le second étage est réservé à une occupation particulière à laquelle il sera fait allusion plus loin. Un catalogue détaillé sera établi en son temps par Mesdames et Messieurs les Conservateurs. Il contiendra outre la description des œuvres exposées, un historique complet de l'Hôtel de Belle-Vue par Madame van Yperseel.

Sachez déjà que l'aile droite du Palais Royal de Bruxelles fut bâtie à la fin du XVIIIe siècle par Philippe de Proft, ancien hôtelier de la Maison Rouge, située rue de l'Escalier.

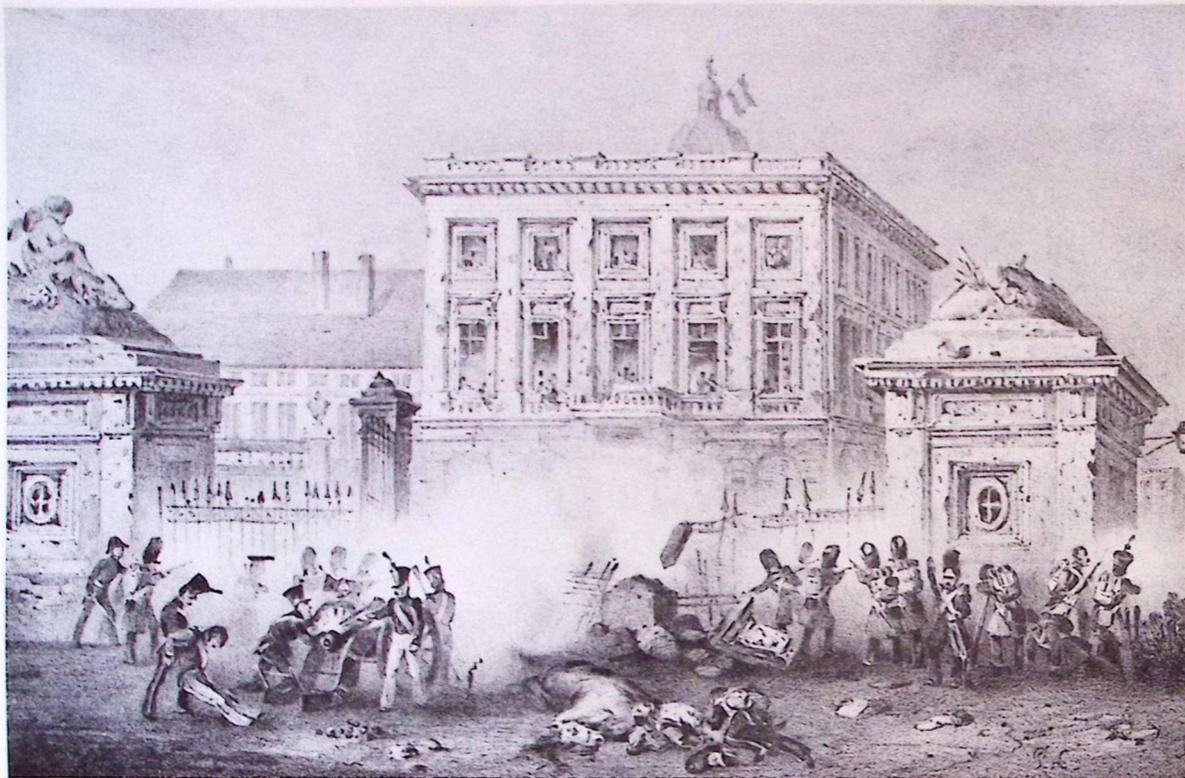
L'Hôtel de Belle-Vue accueille de grands personnages : le prince de Condé, le

Bruxelles : l'Hôtel de Belle-Vue au XIXe siècle (d'après une lithographie de Jobard frères). Construit, à la fin du XVIIIe siècle, pour le compte de Philippe de Proft, l'Hôtel de Belle-Vue hébergea de grands personnages parmi lesquels le prince de Condé, le duc de Wellington, la princesse Clémentine.

duc de Wellington, la princesse Clémentine quand son père, le roi Léopold II, décida de réunir cette aile au Palais Royal ; puis le duc et la duchesse de Brabant avant leur accession au trône ainsi qu'il est dit plus haut.

Venons-en maintenant à son actuelle destination, sujet de cet article.

La porte franchie, la lumière règne en maîtresse absolue magnifiant les dallages de marbre blanc, les statues marmorées isolées dans des niches,



Bruxelles, le 25 septembre 1830 : les volontaires belges, retranchés dans l'Hôtel de Belle-Vue, résistent héroïquement aux assauts des troupes hollandaises (Lithographie de P. Lauters).

les bancs de marbre gris ; éclairant les plafonds hauts où des stucs rivalisent de grâce avec ceux ornant les dessus des portes aux clenches de bronze doré.

Un charme discret se dégage de la belle envolée du large escalier à rampe de fer forgé qui mène à l'étage sous un plafond azuréen enjolivé de stucs en relief. L'éclairage nocturne est fourni par une lanterne de bronze doré. Sur le premier palier chante une admirable fontaine à coquille de marbre rouge. Les cheminées sont de marbre gris, blanc, rose ou blond. Des miroirs renvoient l'image de peintures murales sur toiles récemment léguées aux Musées royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire qui s'insèrent parfaitement dans le cadre de cet Hôtel. Des tableaux de

valeur ont été prêtés par le Musée d'Art Ancien.

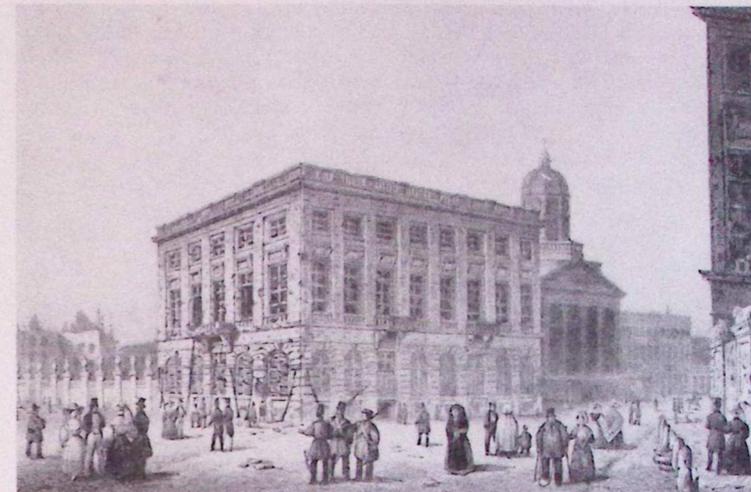
Dans certaines salles sont exposés des objets rares, précieux ; des dentelles féeriques de Bruxelles, notamment un voile de mariée de la fin du XIXe siècle, avec applications aux fuseaux sur tulle, superbement présenté, un « voile à la Vierge » (vers 1860) suspendu sous vitre avec applications aux fuseaux et à l'aiguille sur tulle ; des éventails de grand prix, des ombrelles arachnéennes. Des bibelots raffinés y trouvent aussi leur place : émaux, cachets, argenteries, camées, montres et châtelaines, carnets de bal, etc... Des vitrines permettent d'admirer tout en les protégeant des céramiques (XVIIIe et XIXe siècles) de Bruxelles, de Saxe, Meissen, Strasbourg, Höchst (dont certaines raris-

simes), Tournai et Delft (il faut savoir que les collections de Delft des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire sont parmi les plus belles au monde). La salle « aux oiseaux et animaux » de porcelaine au rez-de-chaussée est un ravissement.

Une pièce est devenue en quelque sorte cabinet de toilette et boudoir afin de pouvoir y exposer quantité d'accessoires nécessaires à la toilette des dames élégantes du XIXe siècle. Des mannequins portent d'authentiques costumes du XVIIIe siècle appartenant aux collections des Musées du Cinquantenaire. Dans un joli réduit à tonalité bleu ciel, possédant une garde-robe encastrée, la surprise est d'y voir par les portes entrouvertes des robes et autres frivolités féminines.

Ailleurs sont aménagés des salons aux mobiliers L. XV, L. XVI, 1er Empire et Napoléon III, tous d'époque, posés sur des parquets de chêne et déployant leur classe sous des lustres anciens (bronze, sacs à perles, pâte de verre) brillants de tous leurs feux.

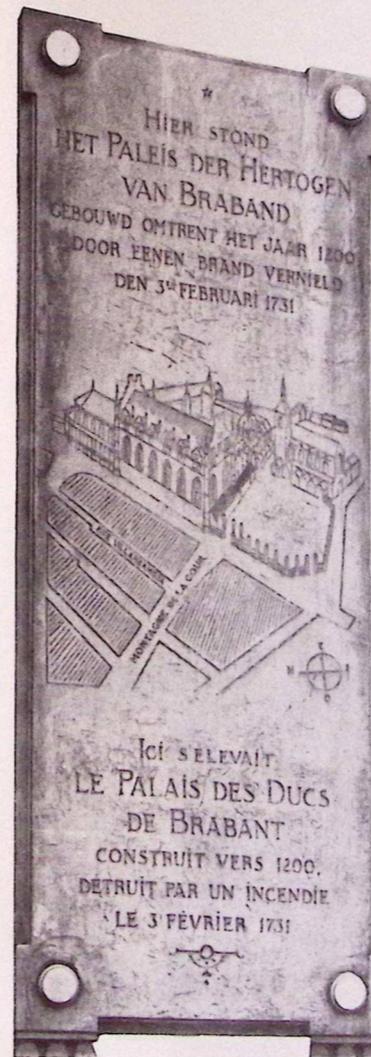
Au premier étage une salle, parmi d'autres, aux dimensions harmonieuses, est réservée à un mobilier 1er Empire pro-



Ci-dessus : l'Hôtel de Belle-Vue au lendemain de la libération du pays par les patriotes belges (Lithographie de Jobard).

Ci-dessous : l'Hôtel de Belle-Vue de nos jours.

Ci-contre : Plaque scellée dans la façade de l'Hôtel de Belle-Vue rappelant qu'à cet endroit s'élevait le Palais des Ducs de Brabant.

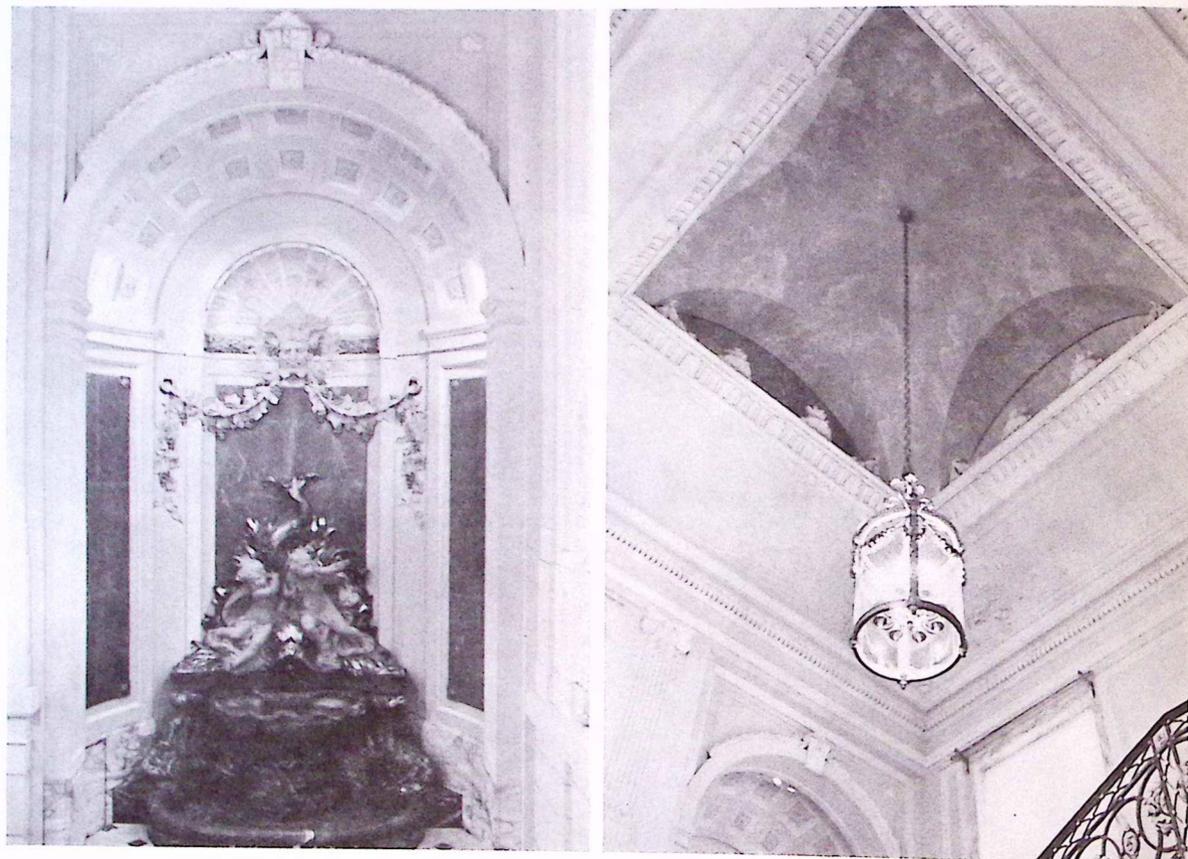


venant de l'ancien palais royal d'Anvers. Il fut exécuté à l'époque pour l'arrivée de Napoléon 1er dans notre ville. Un lustre dit « sac à perles » porte le monogramme de l'Empereur. Il y a dans un cabinet formant vitrine

dinettes, etc...

Et encore un autre local destiné à accueillir prochainement des expositions temporaires provenant des musées de province si riches en collections de toutes natures.

des spectacles audio-visuels. Une action par phases successives amènera à la vision de plusieurs spectacles simultanés. Dès la première année un programme de projection de diapositives sonorisées en fondu enchaîné (en



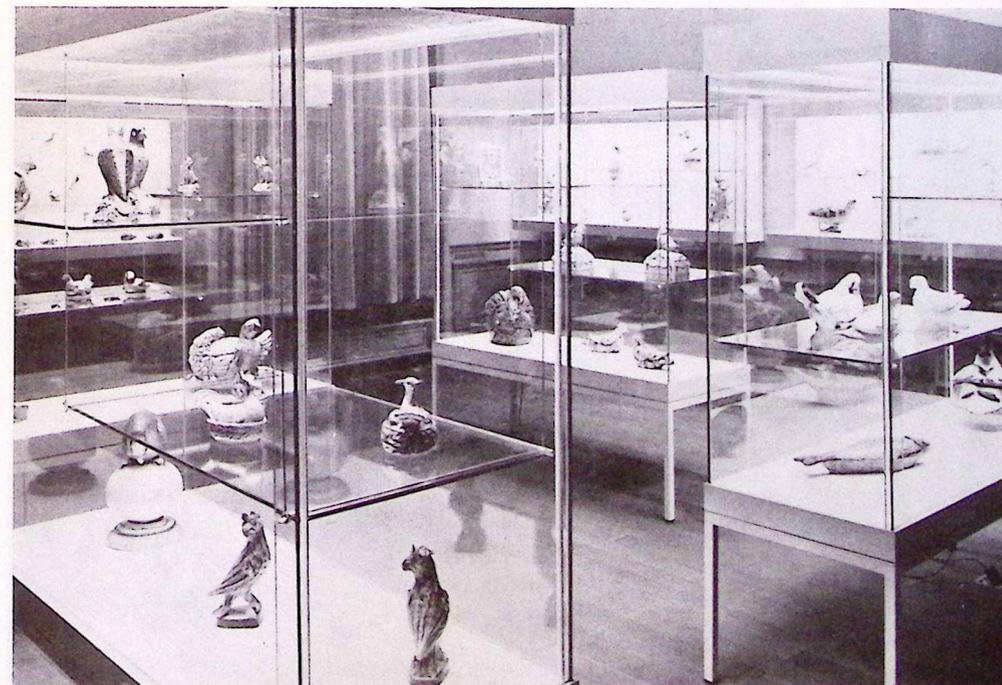
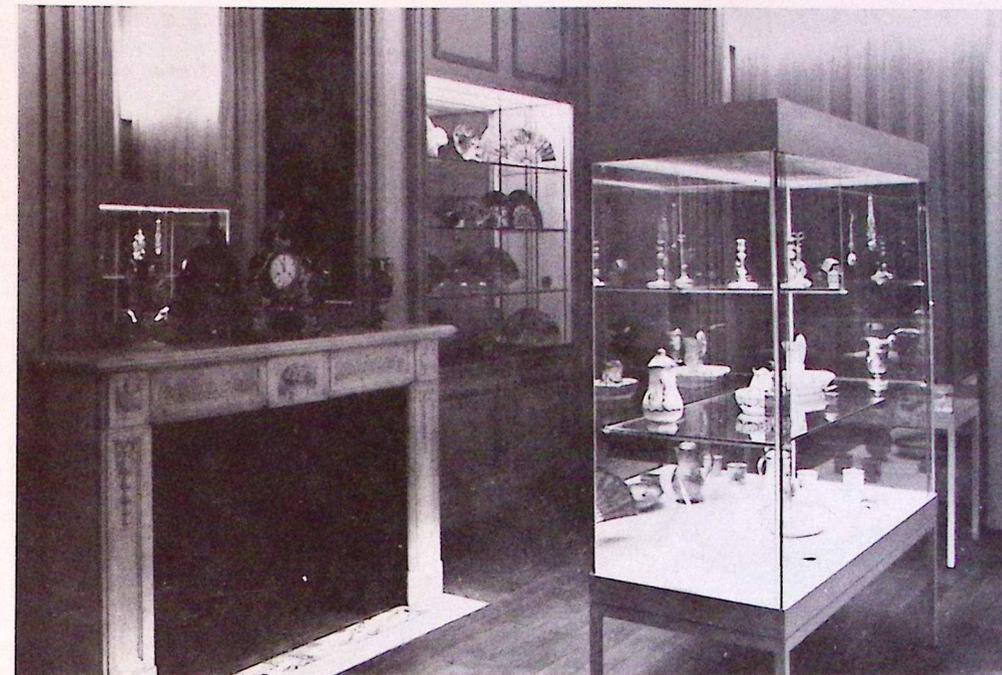
une table somptueusement dressée : nappe de fine toile, surtout, vaisselle de Chine, cristaux, argenteries, chaises et desserte Louis XVI.

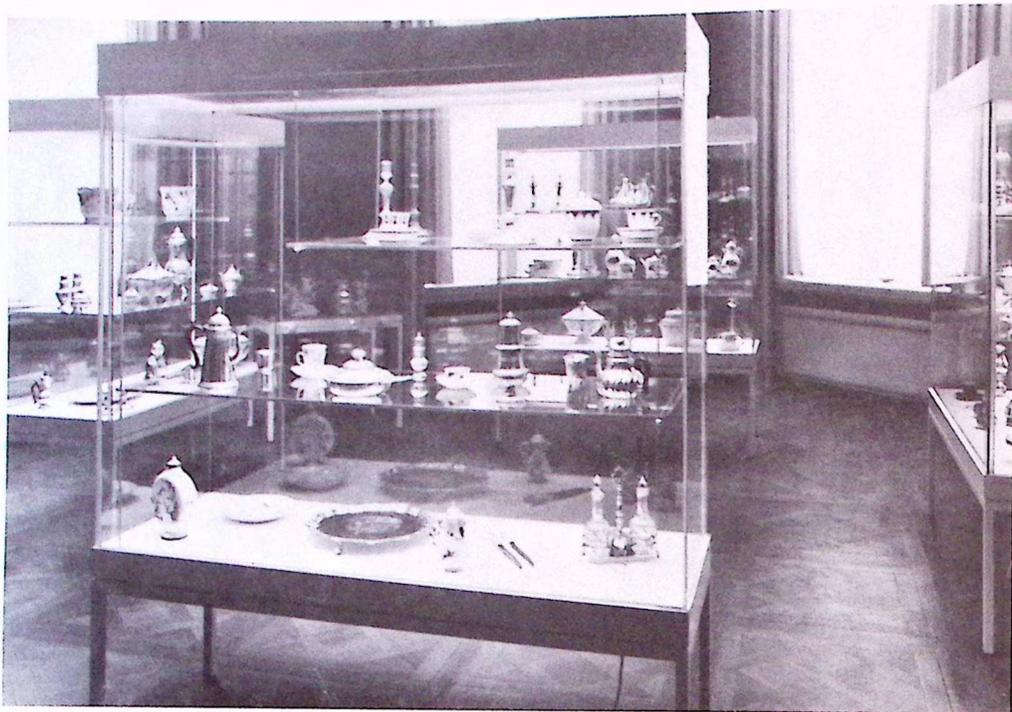
Et aussi un petit salon bleu tendre garni d'un mobilier pour enfants, estampillé, d'époque Empire. Des vitrines renferment jouets, hochets, vaisselles pour

Quant au second étage, il est réservé aux activités de l'Institut Belge d'Information et de Documentation (INBEL). L'accès aux salles spacieuses, agréables et confortables, est donné par un très joli escalier courbe à la rampe finement travaillée dans le fer forgé. L'INBEL a l'intention d'y donner pour le public

Ci-dessus, à gauche : ravissante fontaine ornant le premier palier de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Belle-Vue. A droite : le très beau plafond, enjolivé de stucs, couronnant l'escalier d'honneur.

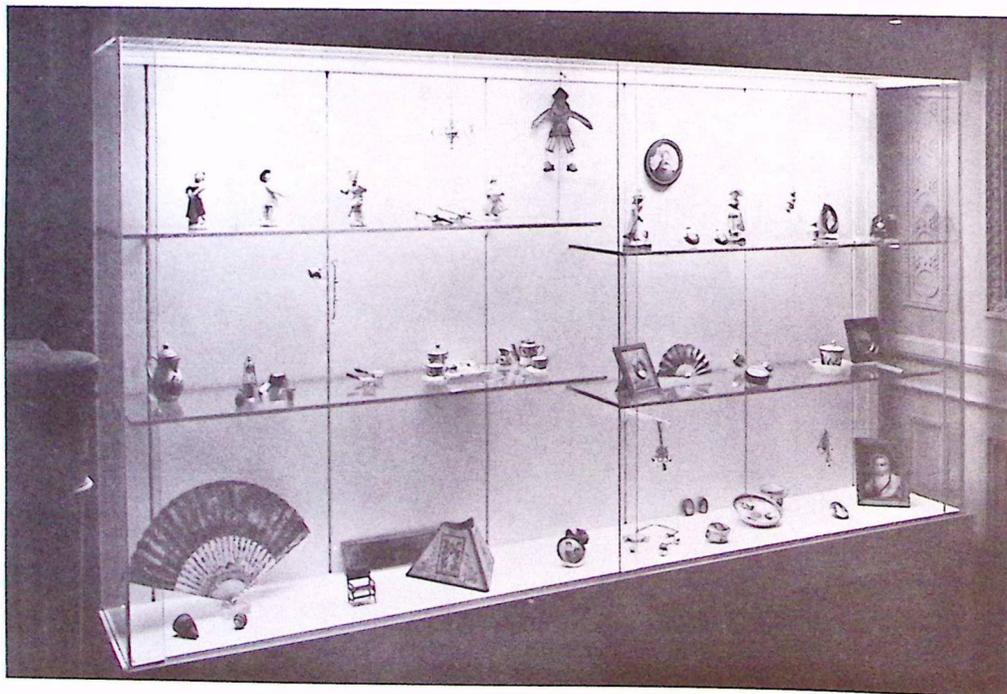
En page de droite, en haut : un aspect de la salle des accessoires de toilette aménagée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Belle-Vue. En bas : au rez-de-chaussée toujours la salle aux oiseaux forme un ensemble d'une rare séduction.





Tout l'art de la table du début du XVIII^e siècle à Napoléon III est évoqué dans cette salle du premier étage de l'hôtel.

Jouets et accessoires pour dinettes garnissent l'une des vitrines du petit salon des enfants.



quatre langues : français, néerlandais, anglais, allemand) donnera un aperçu merveilleux de la Belgique dans sa troisième dimension : les vues étant uniquement aériennes. Aspects géographiques d'abord, économiques ensuite. Dans l'avenir la Belgique sera présentée sous des angles différents. Cette idée est d'autant plus intéressante qu'elle constituera autant pour les Belges que pour les étrangers, une introduction générale inhabituelle à notre pays, ce d'autant plus que le public ayant accès, en période estivale, au Palais royal lui-même, ne manquera certainement pas de visiter également l'Hôtel de Belle-Vue voisin.

L'initiative est des plus judicieuse et vient bien à son heure.

A la sortie, contournant l'Hôtel de Belle-Vue par la rue Royale pour aboutir aussitôt à la place Royale de style néo-classique, nous verrons à l'angle de sa façade latérale une grande plaque de marbre jadis blanc maintenue par quatre clous dorés. Apposée par les soins de la Ville, elle atteste ce qui suit sous un plan d'ensemble précis (elle est bilingue) :

« Ici s'élevait le Palais des Ducs de Brabant construit vers 1200. Détruit par un incendie le 3 février 1731 ».

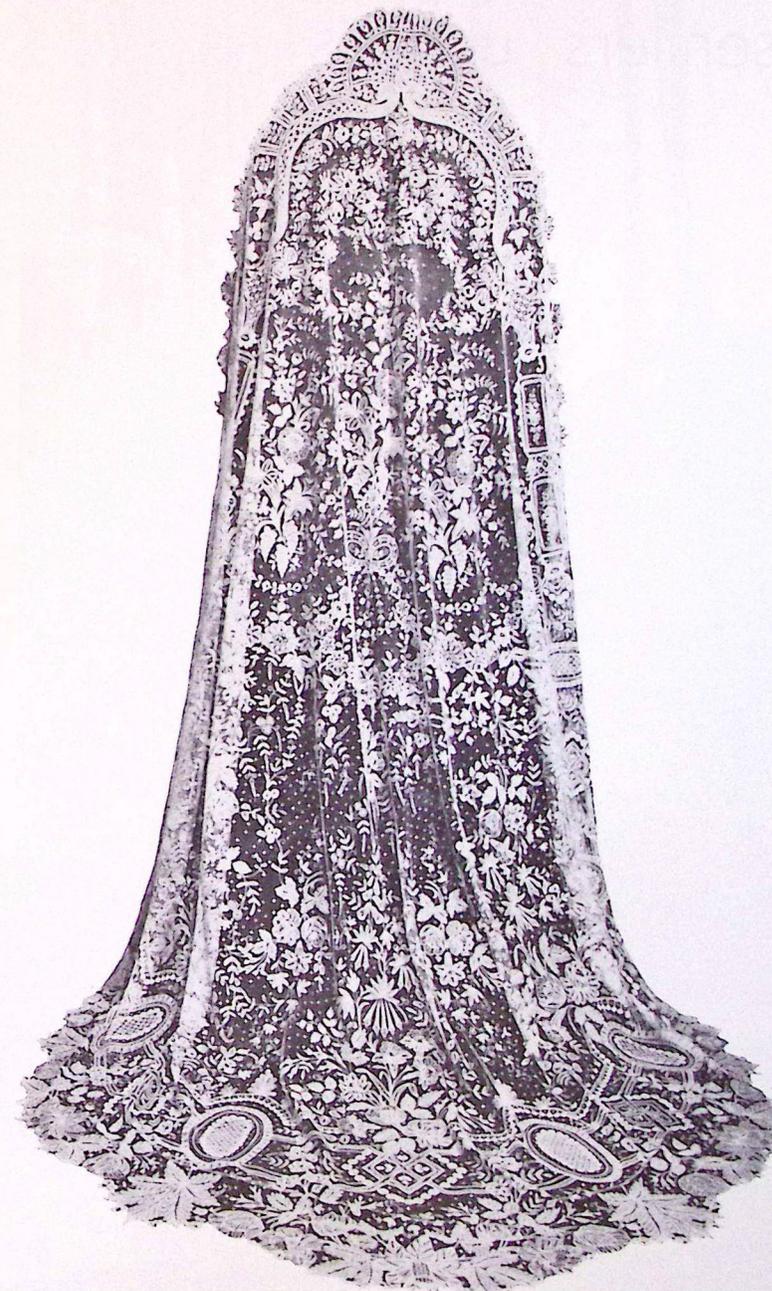
Et c'est ici qu'il est recommandé de se reporter à l'historique établi par Madame van Yperseel au sujet des origines du Palais des Ducs de Brabant.

De là, quelques pas seulement nous séparent de l'une des quatre belles arcades au style dorique clôturant chaque coin de cette place rectangulaire lui donnant une symétrie et une beauté classique parfaites. Ces hautes arcades triples sont surmontées de deux vases à l'ombre desquels deux masques de lions grimacent douloureusement... sans doute parce qu'on leur a placé un gros anneau entre les crocs ?

L'arcade qui jouxte l'Hôtel de Belle-Vue donne le passage à l'impasse dite « du Borgendael ». Déserte, celle-ci possède une entrée sous les frondaisons du jardin de l'Hôtel. Les familiers y accèdent par un portique monumental aux pilastres de pierre bleue.

La visite est terminée. Elle fait naître un sentiment de beauté sereine. Elle proclame à qui l'ignorait que notre ville détient des trésors souvent méconnus.

De superbes dentelles de Bruxelles sont exposées dans diverses salles de l'hôtel-musée, tel ce voile de mariée, de la fin du XIX^e siècle, avec application aux fuseaux sur tulle.



Au détour de deux sentiers ucclois

par Alain MONDERER



PARMI tous les endroits pittoresques que recèle notre capitale, Bruxelles, il en est un qui a retenu l'admiration de nombreux artistes, poètes, écrivains et amateurs de coins non violés par la civilisation moderne.

Il s'agit du quartier du Wolvendael à Uccle et plus particulièrement d'un de ses sentiers, le Crabbegat...

Le parc de Wolvendael fait face à l'axe qui le lie au bois de la Cambre, l'avenue De Fré. De nombreuses voies y débouchent dans un cadre de verdure quasi intact. Villas et petites demeures, ambassades et maisons commerciales s'y côtoient.

Le croisement de l'avenue De Fré et de l'avenue Brugmann, deux axes principaux à Uccle, est appelé communément « carrefour des Arcades », connu principalement grâce au cabaret qui se trouvait au coin de l'actuelle rue du Doyenné. Il fut créé en même temps que l'avenue Brugmann, en 1870. Le carrefour servait de voie de passage aux charrettes de maraîchers et à une ligne de tramways à traction chevaline. Parmi toutes les voies issues de l'avenue De Fré, il en est une qui attire davantage l'intérêt de l'amateur de sites préservés des dommages du temps. Un chemin tout penaud et pourtant combien représentatif de la tradition. Le Crabbegat longe le parc de Wolvendael. Déjà en l'abordant on se trouve confronté au passé si l'on observe cette curieuse façade sur laquelle figure une date significative, 1570.

Le passant s'interroge ; une tour carrée, une construction en pierres mal juxtaposées, une enseigne indiquant : « Restaurant Le Brasier ». En fait, il s'agit effectivement d'une demeure du seizième siècle mais le nom actuel n'a rien d'authentique. La véritable appellation du lieu était : « Le Cornet ». La demeure servit tour à tour de ferme, de laiterie, d'auberge puis d'estaminet pour les membres du tribunal des seigneurs de Carloo, qui siégeait non loin, ensuite ce fut un cabaret et enfin le lieu où les échevins d'Uccle tinrent leurs assises et où les paroissiens se réunissaient pour y débattre d'une question importante.



En page de gauche : Le Crabbegat à Uccle, l'un des plus pittoresques sentiers de toute l'agglomération bruxelloise, débute à l'avenue De Fré, plus précisément à hauteur du « Cornet », avenante construction flanquée d'une tour d'angle, dont les origines remontent à 1570.

Ci-dessus : en remontant le Crabbegat, le visiteur pénètre dans un petit univers de paix et de sereine beauté. Même les réverbères participent au charme suranné du décor.

Jadis le Cornet était entouré de prairies, lesquelles s'étendaient jusqu'aux vallons du Kamerdelle. Un des principaux attraits de l'établissement était qu'on y buvait les bières de Stalle et de Calevoet dont la réputation dépassait les limites du Wolvendael. La tour carrée, les fenêtres et la pompe à eau que l'on y observe sont authentiques, le reste de l'établissement a subi quelques restaurations mais celles-ci ne nuisent nullement au charme de l'édifice.

La légende a, elle aussi, consacré une place d'honneur au sentier. Thyl Uilenspiegel, le héros de l'œuvre de De Coster a marqué le sentier de son sceau. Un bas-relief situé sur un pan de mur face au Cornet immortalise cette légende. Il a été effectué par A. Vriens, en 1927. Il rappelle qu'ici Thyl Uilenspiegel fit la rencontre des aveugles, des femmes archères d'Uccle et des frères de la bonne Trogne.

Tant de curiosités pour un sentier à l'apparence abandonné sont susceptibles d'attirer l'attention du plus désintéressé des promeneurs.

A côté du restaurant, nous longeons une vieille bâtisse en briques rouges dont l'entrée est marquée par un porche. Il s'agit d'une annexe du vieux Cornet. Cette partie du bâtiment servit d'étable.

Il ne faut pas oublier de souligner que l'endroit était fort précaire. L'établissement se trouvait constamment soumis aux crues de l'Ukkelbeek. Ce ruisseau coulait au devant de la demeure et provoquait souvent des inondations dont la plus violente se déroula en 1896. C'est à cette époque là que le vieux Cornet fut considérablement endommagé et tomba presque dans l'oubli. Poursuivant la balade sur les pavés du sentier (formant un contraste flagrant avec le bitume de l'avenue perpendiculaire) qui se rétrécit, l'odeur de la chlorophylle emplit nos poumons. L'automne a maintes fois étendu sur le sol son tapis jaune, dévoilant ainsi le charme d'une promenade pédestre. Petit à petit le bruit des autos s'éteint derrière et l'observateur silencieux entendra la nature chanter, par le gazouillis des moineaux, par les aboiements des chiens qu'on promène, par les ébats des oiseaux dans les branches des arbres. Ici l'histoire renaît de ses cendres, le décor du seizième siècle n'a pas changé : tous les vestiges en témoignent et vous invitent à rêver et à imaginer l'époque où le sentier ser-



L'actuelle avenue Paul Stroobant n'était, dans les années 1900, qu'un sentier confidentiel courant à la lisière du parc de Wolvendael.

rait de voie de passage entre le domaine de Wolvendael et la propriété voisine du vallon du Kamerdelle nommée Boven 't Krabbegat. En ce lieu résidaient les serviteurs du Comte Coghen, châtelain du Wolvendael. L'atmosphère caractéristique du Crab-

begat est aussi rendue par ces réverbères plantés là comme les témoins du miracle de la nature. Ils font songer à ces contes pour enfants où l'on aperçoit l'allumeur de réverbères parcourir les ruelles obscures, de lampion en lampion, son flam-



Le cadre, aujourd'hui n'a pas changé, du moins en apparence, car... quelques dizaines de mètres plus loin, le promeneur retrouve, hélas, la civilisation et son défilé vertigineux de décibels.

beau à la main. Le prolongement du sentier nous fait aborder des versants plus élevés sur lesquels s'élèvent les géants feuillus du parc de Wolvendael.

Et voilà le croisement du chemin et de l'avenue Paul Stroobant qui, à cet en-

droit, pourrait se confondre au sentier. Remontant l'avenue en trébuchant sur ses pavés, vieux de quelques décennies, on reprend son souffle, à mi-chemin, pour admirer sous un des lampions ce petit pont caché derrière les arbres et surplombant le sentier. Il s'agit là du vestige d'une ancienne arcade qui recouvrait toute l'avenue ; c'était une construction en arc de plein cintre avec revêtement en grès recueilli dans les sablonnières environnantes. Ici, l'impression se fait ressentir encore plus intensément : on a beau vouloir entendre un quelconque vrombissement de moteur, ce n'est que la chute d'une feuille sur la pierre qui pourra attirer l'ouïe.

Il est pourtant regrettable de retrouver l'écrasante civilisation en poursuivant le chemin jusqu'à son extrémité. Alors descendons et poursuivons notre chemin au détour du Crabbegat. L'attention est soudain attirée par cette étrange muraille qui borde le sentier sur son côté gauche. S'agit-il d'une ancienne muraille de protection, des berges d'un canal ou de digues ? Il est vrai que l'hiver venu, rares sont les sentiers aussi humides, on a presque l'impression d'y prendre un bain de pieds.

Un souvenir de l'Ukkelbeek ! Au fur et à mesure que l'on monte vers la fin du sentier, la hauteur des versants diminue. Souvent le soleil fait éclater ses rayons au travers des branches. En rejoignant le point culminant du Crabbegat, l'envie de poser une question nous brûle la langue : utilisera-t-on le sentier comme voie de passage à grande intensité ? Après avoir posé la question à l'un des riverains de l'endroit, une certitude apparut : ils désirent préserver ce site tel qu'il est et s'opposent à l'utilisation du sentier en tant que voie de passage pour les véhicules à moteur.

« Nous voulons que le sentier demeure un havre de paix et de quiétude et si les autorités ont été conscientes, en 1918, de la valeur culturelle et historique que représentait le sentier en l'élevant au titre de site classé c'est qu'il le méritait vraiment ».

Un souvenir de l'Ukkelbeek !

Dans la Cathédrale Saint-Michel, à Bruxelles

Quand les monuments funéraires nous parlent du passé (3*)

par Marcel VANHAMME

**Pierre-Joseph Triest,
le Saint Vincent de Paul de la Belgique**

Il naquit à Bruxelles le 31 août 1766 et reçut le baptême à l'église Saint-Nicolas de cette ville. Son père — Jean Triest — appartenait à une ancienne famille des Flandres dont la noblesse remontait au Moyen Age ; sa mère — Cécilia Mello — tenait à deux lignages bruxellois, les 't Ser Huyghs et les 't Ser Roelofs. Jean Triest occupait la charge de receveur des impôts, emploi réservé aux patriciens de la ville. Sa femme lui donna onze enfants.

Adolescent, Pierre-Joseph suivit d'abord les leçons données au collège des jésuites. A la suppression de la Compagnie de Jésus (1773), le collégien poursuivit ses études d'humanités dans l'établissement réputé de Geel, il passa ensuite à l'Université de Louvain pour s'initier à la philosophie, enfin, il se soumit à la formation théologique du séminaire épiscopal de Malines. Le 14 mars 1783, Triest reçut la tonsure et

les Ordres mineurs. Le 10 juin 1786, le cardinal-archevêque Franckenberg ordonna Pierre-Joseph Triest prêtre. Deux années plus tard, il assurait la charge de coadjuteur à Notre-Dame de Malines. En 1789, il desservait l'église d'Asse puis, en 1791, il fut nommé vicaire à Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines. Ayant refusé de prêter le serment imposé par les Républicains français, mais condamné par le pape Pie VI, il entra dans la clandestinité. Risquant la peine de déportation, il n'en poursuivit pas moins sa mission de prêtre. Le chanoine G. van der Gheyn, biographe de Triest, rapporte que celui-ci « faillit une nuit payer de sa vie les secours religieux qu'il allait porter à une moribonde. Celle-ci était la femme du brigadier des gendarmes. Or, pendant qu'il la préparait à la mort, le brigadier, républicain acharné, pénétra à l'improviste dans la chambre. Sans se soucier de rien, le prêtre continua et acheva son auguste et charitable besogne et puis, calme et résigné, il se remit aux mains

de l'officier public. Mais celui-ci, vaincu par tant de grandeur d'âme, congédia son prisonnier, en lui promettant, sous serment, de ne plus jamais arrêter de prêtre » (1).

En 1797, Triest fut nommé curé et chanoine de la cathédrale Saint-Pierre, à Renaix.

Après le Concordat (1801), signé entre Pie VII et Bonaparte, le nouvel évêque de Gand, Etienne Fallot de Beaumont, lui assigna la cure de Saint-Martin, à Renaix.

Le chanoine Triest fonda un orphelinat pour jeunes filles indigentes. N'ayant pas respecté les nouvelles dispositions du code civil promulgué par Napoléon pour les mariages, Triest risquait des poursuites judiciaires. Afin d'éviter l'ouverture d'un procès, l'évêque de Gand pria le prêtre de changer de place : il lui proposa la cure de Lovendegem, devenue vacante.

Dans ce village, le nouveau curé mit sur pied une association charitable pour l'éducation des enfants. Celle-ci œuvra

avec une admirable efficacité lors d'une grave épidémie qui frappa les habitants de la paroisse. L'institution recueillit les petits orphelins et, afin d'assurer les ressources indispensables à la survie de l'établissement, les enfants apprirent à filer. Quant aux religieuses, elles soignèrent les malades pauvres.

La demande d'affiliation à la *Congrégation des Filles de la Charité* fut refusée : la Supérieure des Filles de Saint-Vincent de Paul ayant déclaré au Grand Vicaire de Paris que leur saint Fondateur avait expressément défendu de communiquer leur Règle et de former des élèves hors de la Maison de Paris. Dès lors, Triest se résigna à rédiger lui-même les Règles de la congrégation dont il était le fondateur. Il passa à Rome mais ce ne fut qu'en 1816 qu'il obtiendra l'approbation papale.

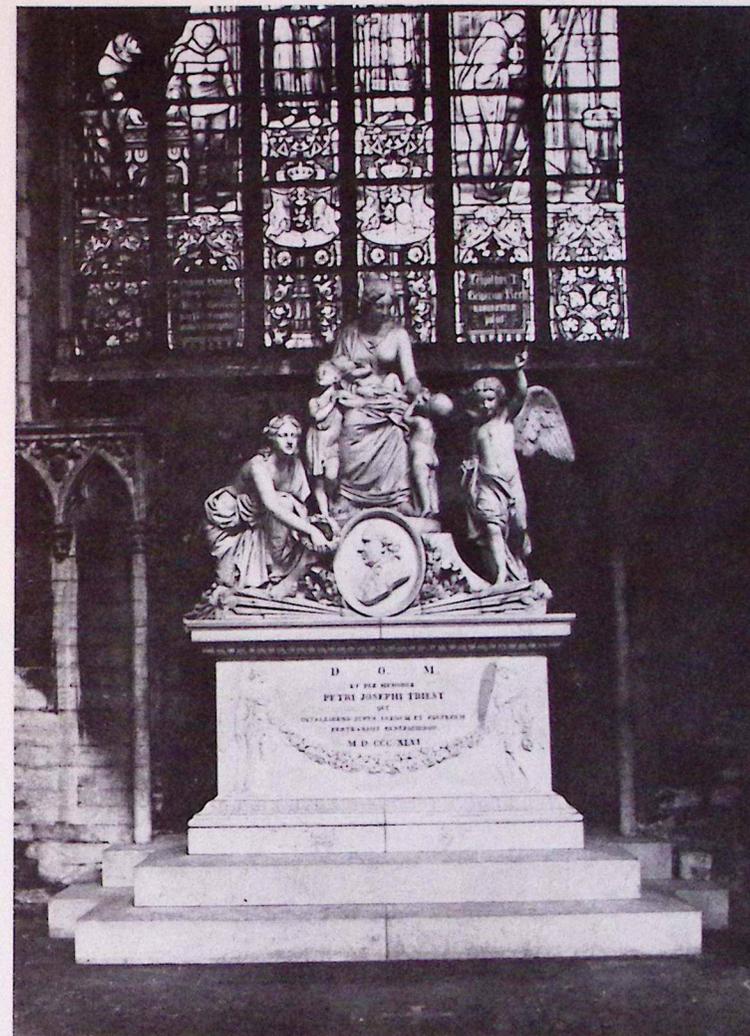
En 1805, le curé Triest et six sœurs de Charité occupaient l'ancienne abbaye gantoise Terhaegen. Le chanoine y ouvrit un asile pour incurables. Le 14 janvier 1817, l'évêque vint en personne installer dans sa nouvelle charge le Supérieur des sœurs de Charité.

Elevé à la dignité de chanoine honoraire de la cathédrale, Triest dépensa une indomptable énergie à soulager les vieillards démunis, les humbles et les enfants abandonnés.

Dès 1807, il fonda une nouvelle congrégation : celle des *Frères de la Charité*. Puis, une vingtaine d'années plus tard, ce fut la *Communauté des Frères de Saint-Jean de Dieu* (1825) chargée de porter des soins aux domiciles des malades. Enfin, en 1835, les *Sœurs de la Sainte Enfance* soignèrent les jeunes abandonnés.

Le chanoine Triest prit une part active à l'amélioration du sort des sourds et muets.

Dès la fin du dix-huitième siècle, des mesures efficaces vinrent en aide à ces malheureux handicapés. Nous avons montré, dans une note parue dans le *Folklore Brabançon*, qu'au mois de janvier 1786, le comte de Belgiojoso, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas autrichiens, recevait une requête d'un nommé Blansart, fils d'un ancien capitaine français, se déclarant maître en langues étrangères, habitant Bruxelles,



Grande nef : Monument du chanoine Triest, par Eugène Simonis.

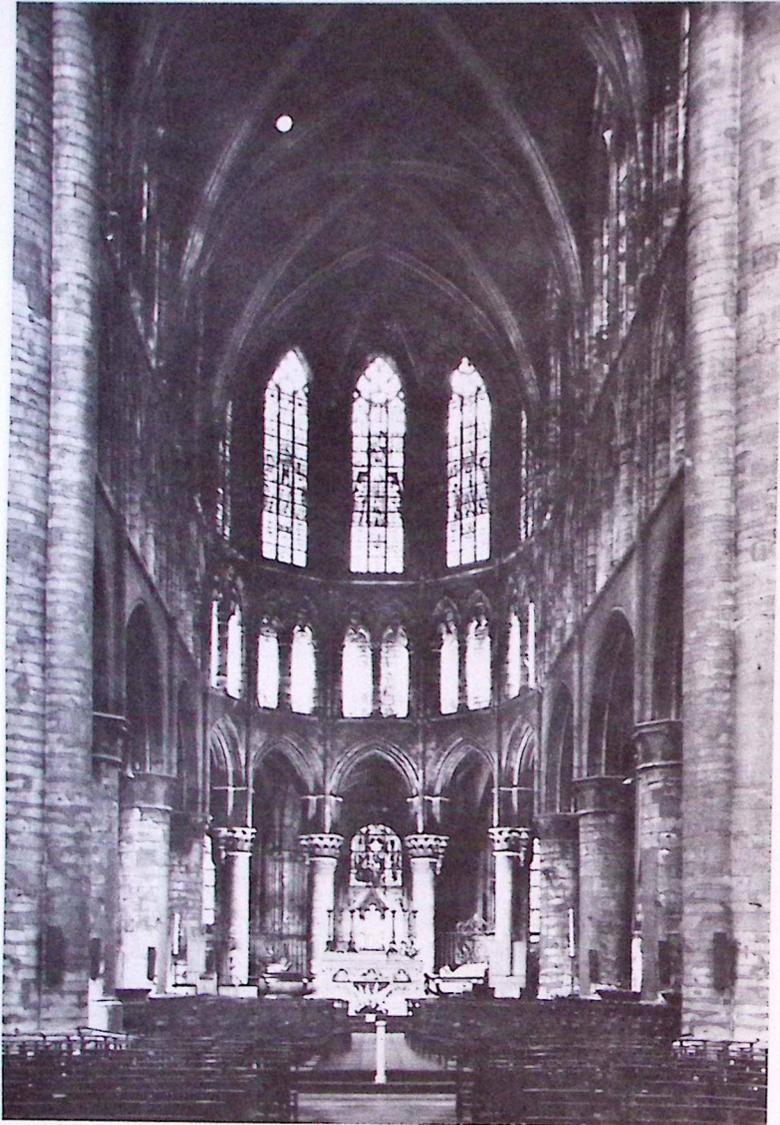
rue de l'Hôpital. Le requérant sollicitait l'autorisation d'établir en cette ville une école destinée à l'éducation des sourds et muets de naissance (2).

En 1793, le chanoine Gosse, de Cambrai, disciple de l'abbé de l'Épée, ouvrit à Tournai la première institution du genre.

Cet établissement eut une existence éphémère.

En 1819, un nommé Pouplin, ancien officier français, inaugura un pensionnat poursuivant un but identique.

Vint alors le chanoine Triest qui ouvrit, en 1820, à Terhaegen (Gand), une école



Le remarquable chœur de la cathédrale Saint-Michel est illuminé par de magnifiques vitraux du XVI^e siècle.

pour l'éducation des sourds et muets. En 1821, le Révérend acheta quelques maisons attenantes à la Maison-Mère et qui formeront le « Quartier des sourdes-muettes ».

En 1830, le chanoine Triest écrivit à

un destinataire inconnu : « ... j'envoyai à Paris, Mlle Jeanne Verhulst, alors séculière. Après neuf mois de séjour chez M. l'abbé Salvan, elle transmit aux Sœurs de Charité de notre institut l'instruction acquise ; en sorte que les

sœurs possèdent aujourd'hui, en perfection, la méthode pour sourdes-muettes ... » (3).

A la fin de l'année 1833 quelques notables de Bruxelles suggérèrent au chanoine Triest la fondation en leur ville d'une institution pour sourdes-muettes. Cornet-Triest, architecte à Bruxelles, aménagea dans ce but une ancienne raffinerie de sucre, située rue Rempart des Moines, 85. L'institution abrita d'abord cinq sœurs et cinq sourdes-muettes de Terhaegen, arrivées en 1834, en char-à-bancs. L'établissement, dirigé par des *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, se livra non seulement à l'instruction des sourdes-muettes, mais aussi à celle des filles pauvres. La ville lui accorda un subside de 2.000 F or. L'abbé Triest dirigea à Bruxelles une *Institution de bienfaisance en faveur des mères de famille de la classe ouvrière et pauvre*, rue aux Laines, 42.

Guillaume I^{er} puis Léopold I^{er}, reconnaissant l'action bienfaisante du chanoine Triest dans de nombreuses localités belges, accordèrent le titre honorifique d'instituts royaux aux fondations de ce bienfaiteur de l'humanité que de nombreuses distinctions nationales et étrangères vinrent récompenser.

Le chanoine Triest mourut, à Gand, le 24 juin 1836 en sa soixante-dix-septième année. Il fut inhumé dans le cimetière de Lovendegem. La même année, la ville de Gand fit frapper une médaille en son nom.

Monument du chanoine Triest

Don du gouvernement belge, tribut de reconnaissance de la nation envers celui que l'on a appelé le saint Vincent de Paul de la Belgique (1846).

Monument de marbre blanc. Une femme représentant la Charité lui tend une couronne, un ange s'apprête à proclamer les vertus et les mérites du défunt.

Le sculpteur Eugène Simonis

Né à Liège le 11 juillet 1810, mort à Bruxelles le 11 juillet 1882. Elève de François-Joseph Dewandre à l'Académie de Liège. Elève de Mathieu Kessels à Rome, à l'Académie pontificale de Saint-Luc, et de Charles Finelli.

LE CHŒUR

Le chœur de la cathédrale Saint-Michel est illuminé par cinq majestueuses verrières du XVI^e siècle — dons de la famille de Charles Quint — qui décorent les fenêtres supérieures au-dessus du maître-autel. Au centre, *Notre-Dame et l'Enfant* honorés par *Maximilien d'Autriche* et son épouse la duchesse *Marie de Bourgogne* ; à gauche du vitrail central, *Philippe le Beau* et *Jeanne de Castille* accompagnés de saint Michel ; à droite, *Charles Quint* et son frère *Ferdinand* avec sainte Gudule ; aux extrémités, à gauche, *un prince d'Aragon* et

Marguerite d'Autriche avec sainte Marguerite, à droite, *Philibert II de Savoie* et *Marguerite d'Autriche*, tante de Charles Quint, et sainte Marguerite.

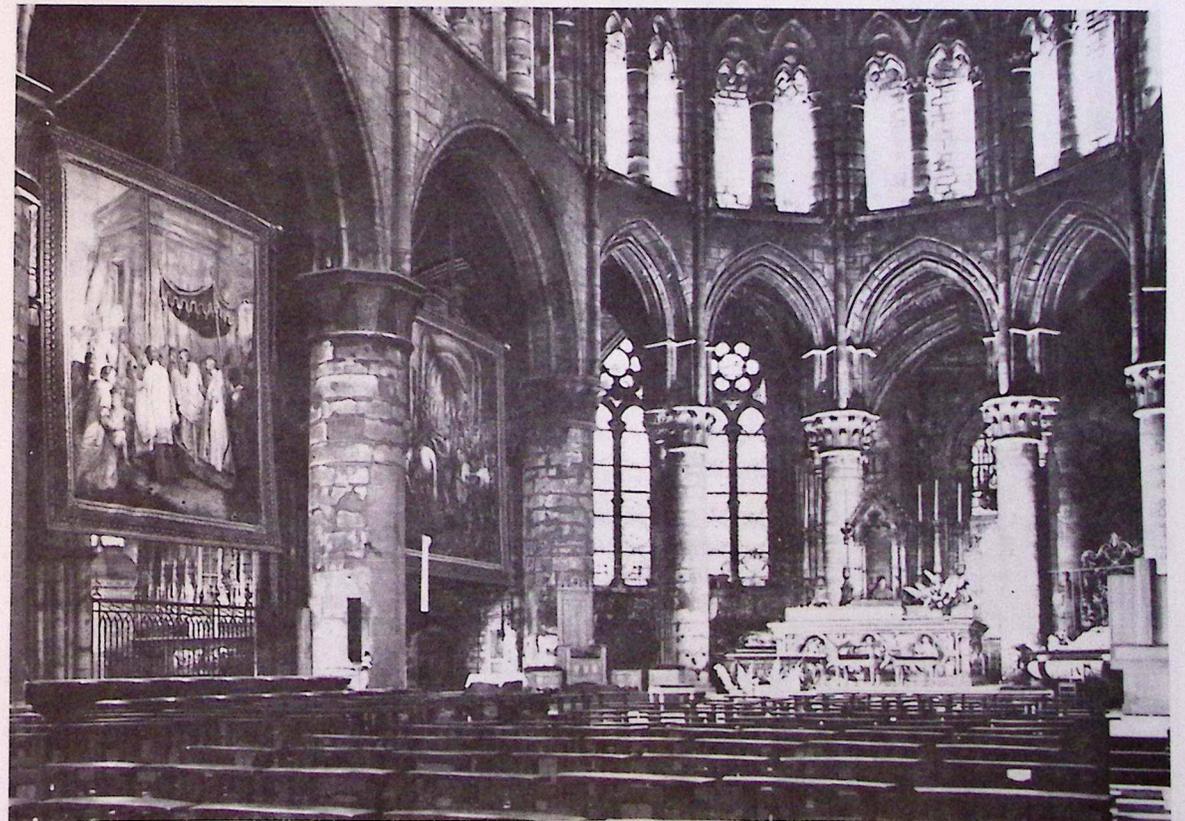
Tous ces illustres personnages sont représentés humblement agenouillés et confits en dévotion. Les vitraux sont décorés de blasons, armoiries, bannières et chiffres princiers.

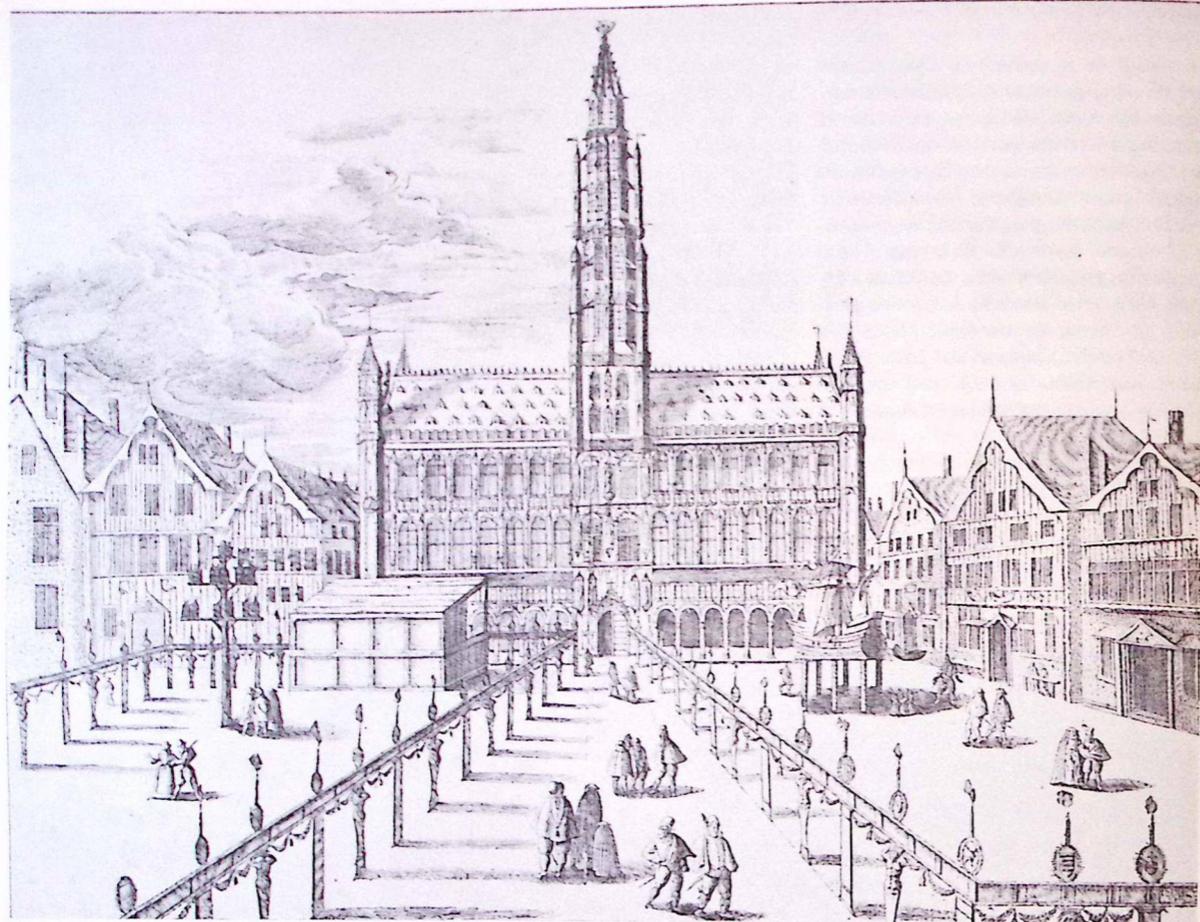
Les verrières du centre (vers 1520), splendides tapisseries de lumière sont attribuées à Nicolas Rombouts, peintre-verrier de la cour de Marguerite d'Autriche, natif de Louvain, bourgeois de Bruxelles, mort en 1531.

En certaines occasions, le chœur est

orné de six tapisseries bruxelloises de haute lisse, exécutées de 1770 à 1785, représentant des épisodes de la légende du *Saint-Sacrement de Miracle*, signées *F.V.D. Borgh* (Jean-François Van der Borgh). La série illustre : *La Transflexion des Hosties*, *Catherine recevant les Hosties des Juifs*, *L'Incarcération*

En été, six tapisseries de haute lisse sont exposées entre les colonnes du chœur. Elles représentent divers épisodes de la légende du *Saint-Sacrement de Miracle*.





Frans Hogenberg : L'Hôtel de Ville et la Grand-Place de Bruxelles, en 1594, pour la réception de l'archiduc Ernest d'Autriche (Bruxelles, Musée Communal, Collection d'Arshot Schoonhoven).

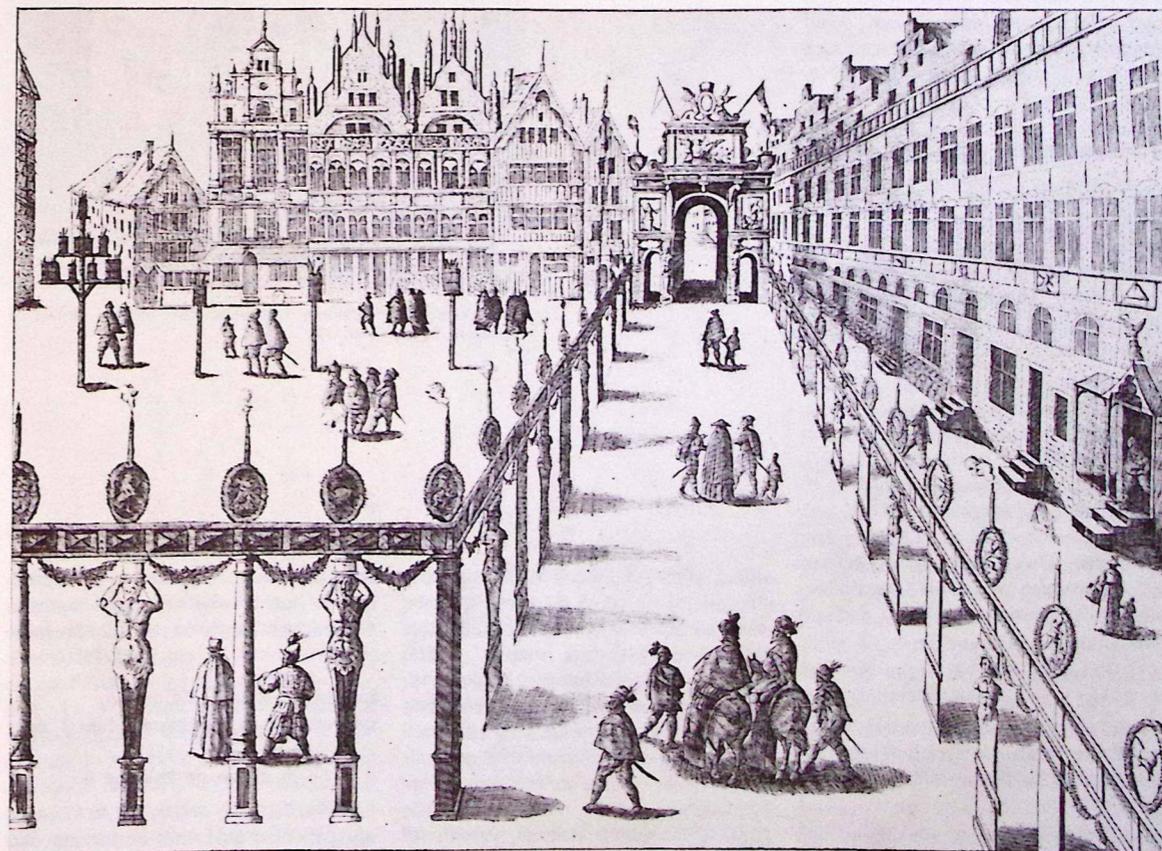
des coupables à la Steenpoort, Le Transport processionnel des Hosties à la chapelle à Sainte-Gudule, La Remise du Reliquaire à l'archevêque Jean Hauchin en 1585, L'imploration devant l'au-

tel du Saint-Sacrement (4).

Le maître-autel (1886) a été dessiné par l'architecte Louis De Curte (1817-1891) (monument Léopold 1er à Laeken, porche Nord de la cathédrale Saint-Michel, Hôtel des Postes de la place de la Monnaie, aujourd'hui démoli, façade de l'immeuble du passage de la Galerie des Postes du boulevard Anspach) et exécuté en cuivre doré et ciselé par Lambert Van Rijswijck. Sur la face principale. Le Christ entouré de saint Michel

et de sainte Gudule; sur l'autre, Dieu le Père, Moïse et Aaron; sur les côtés, Noé et Abraham, Isaac et Melchisedech. Au Moyen Age, un autel de style gothique portait la châsse de sainte Gudule. Les reliques de la sainte prirent place dans la collégiale bruxelloise durant le XIe siècle; elles disparurent lors du pillage de l'église par les iconoclastes en 1579.

L'autel du XVIIe siècle fut remplacé au milieu du siècle suivant par un maître-



autel monumental, érigé en marbre de différentes teintes, qui avait l'inconvénient de cacher en majeure partie le chevet de l'enceinte murale. Il fut remplacé vers 1804 par un autel en marbre d'Italie, démoli à son tour en 1880 laissant la place à l'autel actuel.

Les stalles, dépourvues de caractère monumental, ont été acquises en 1804 du Comité de liquidation de l'abbaye bénédictine de Forest. Les sièges à baldaquins des chanoines, du début du XVIIe siècle, sculptés par Mathieu Mat-

tens, furent détruits au XVIIIe siècle. Sur les dossiers figuraient les armes des chevaliers de la Toison d'Or, rappel des Chapitres de l'Ordre, tenus à Bruxelles en 1435, en 1501 et en 1516.

« Autrefois, dit L. Hymans, dans le chœur, séparé de la nef par une balustrade de bronze et un jubé de bois et de marbre dû à la munificence des archiducs Albert et Isabelle, on voyait des cabinets d'armes sous forme de grands cartels attachés aux murs et ornés de casques, d'épées, d'éperons et

de sceptres des illustres personnages dont ils rappelaient la mémoire : Charles Quint avec Isabelle de Portugal, sa femme; Philippe II avec ses quatre épouses : Marie de Portugal, Marie Tu-

Frans Hogenberg : La Grand-Place de Bruxelles, en 1594, avec arc de triomphe à l'entrée de la rue de la Colline (Bruxelles, Musée Communal, collection d'Arshot Schoonhoven).

dor, Elisabeth de Valois et Anne d'Autriche ; Philippe IV, roi d'Espagne, avec sa femme Elisabeth de Bourbon ». On enleva les cartels en 1734, car ils interceptaient la lumière du jour. Quant au jubé, il existait depuis les débuts du XIVe siècle. La tribune, reconstruite, en 1599, par Abraham Hideux, disparut en 1804. Sous le jubé en marbre, de style Renaissance, étaient érigés deux autels.

La grille du chœur, exécutée en 1837 d'après les dessins d'Emmanuel Cels, enlevée en 1960, remplaça la balustrade en laiton du XVIe siècle, fondue lors de la Révolution française. Derrière l'autel, deux grilles ouvragées de style Louis XIV, du feronnier bruxellois L. Delmotte, datées de 1746.

Le pavement du chœur, en marbre italien, a été placé en 1882. Il est décoré d'emblèmes héraldiques ou allégoriques des sciences et des arts ; les mois et les signes du zodiaque : « les bêtes de la terre, de l'eau et des airs se laissent fouler aux pieds des fidèles ».

Le monument des ducs de Brabant

Le sarcophage de marbre noir, pierre de touche et albâtre, à gauche de l'autel depuis le commencement du XIXe siècle, sur lequel est couché un lion d'airain doré, appuyant sa griffe droite sur l'écu de Brabant, occupait autrefois le milieu du chœur.

Le mausolée surmontait le tombeau des anciens ducs de Brabant, dévasté par les iconoclastes et restitué par l'archiduc Albert. Dans le caveau funéraire reposaient les cendres du duc Jean II, de son épouse Marguerite d'York, d'Éléonore de Castille et d'Antoine de Bourgogne. On y inhuma, en dernier lieu, le premier né du roi Léopold Ier, Louis-Philippe, mort en bas âge en 1834.

Le lion mesure 57 X 118,5, la base 14 X 167, le sarcophage 110 X 242. Les armes du Brabant ornent le centre des quatre faces. La signature, *Jean de Montfort, 1610*, figure sur la base en cuivre du lion.

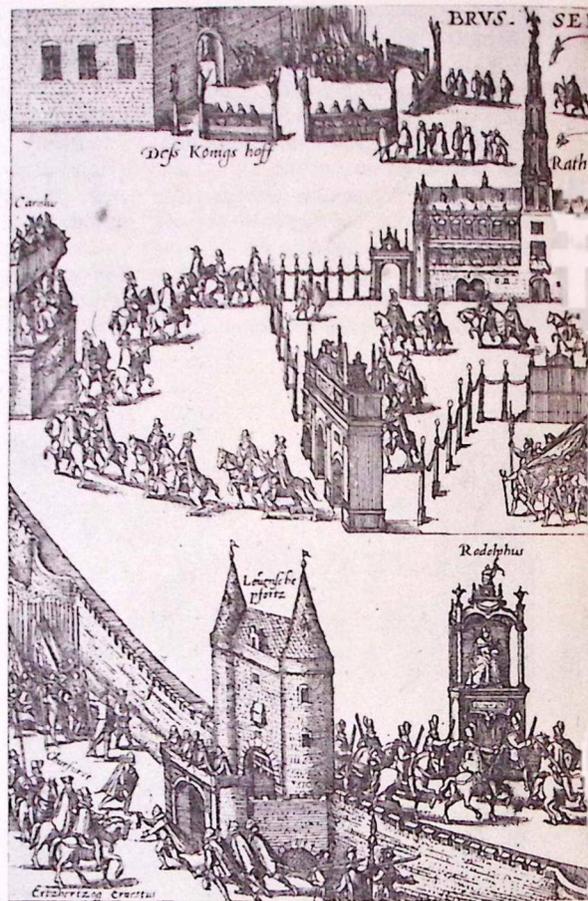
Robert Colyns de Nole fut chargé des

études préliminaires. Il réalisa un premier projet en terre cuite en 1605. Le choix se porta cependant sur un projet de Jean de Montfort, maître général des monnaies, statuaire et graveur réputé. La fonte du lion fut accomplie d'après une maquette de cire, par Wenzel Cobergher ; le contrat signé par le laitonnier de la cour Gaspard de Turckelsteyn (1610), mort en 1654. En 1614, le Namurois Charles Misson fut

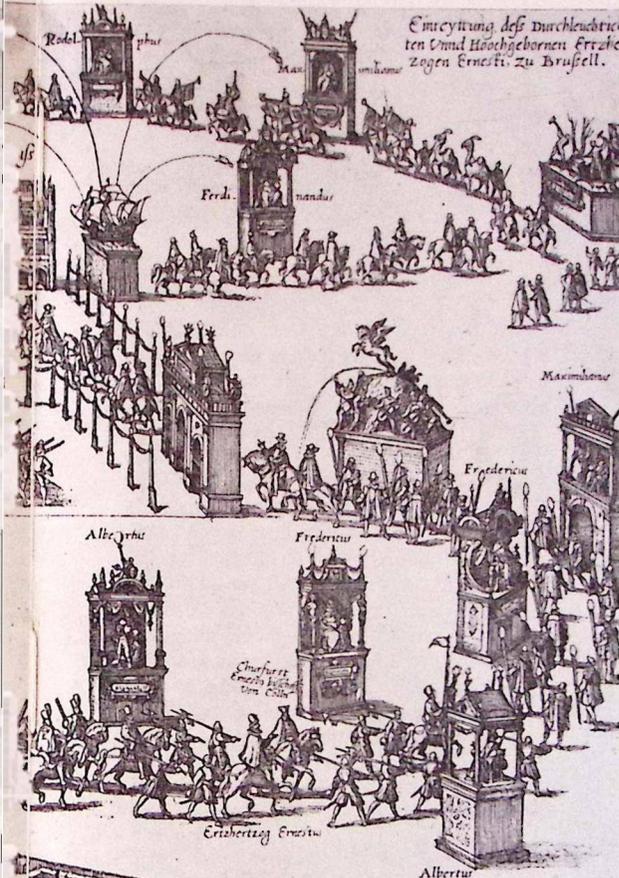
payé pour la pierre de touche supportant le lion couché (5). Josse van den Achter fut chargé, en 1710, de redorer le lion.

L'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas de 1594 à 1595, à la fin du règne de Philippe II

Le roi d'Espagne Philippe II, à l'âge de soixante-cinq ans, était un homme usé,



Frans Hogenberg : L'entrée triomphale de l'archiduc Ernest, à Bruxelles, le 30 janvier 1594



(Bruxelles, Musée Communal. Collection d'Arshot Schoonhoven).

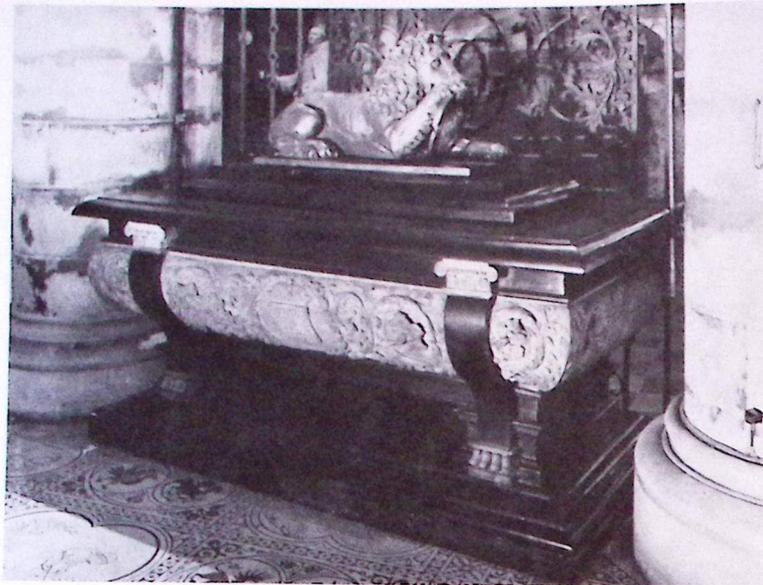
défait par la maladie, écrasé sous le poids de ses responsabilités royales et empli de tristesse et d'amertume depuis les insuccès de ses armées et de sa flotte, longtemps jugées invincibles. Le 3 décembre 1592 mourait le génial capitaine Alexandre Farnèse, duc de Parme. Au mois de janvier 1594, le roi confia le gouvernement général des Pays-Bas à l'archiduc Ernest, sixième fils de l'empereur Maximilien II (r.

1564-1576) et frère de Rodolphe II, empereur (r. 1576-1612). Ce choix était discutable : Ernest, seigneur bienveillant, affable, adonné à la galanterie, était paresseux de tempérament et faible de caractère. En dépit de ces défauts, Philippe II avait songé à lui donner en mariage sa fille favorite, l'infante Isabelle. Les événements politiques réduisirent ce projet à néant.

Arrivé dans le Luxembourg, le 17 jan-

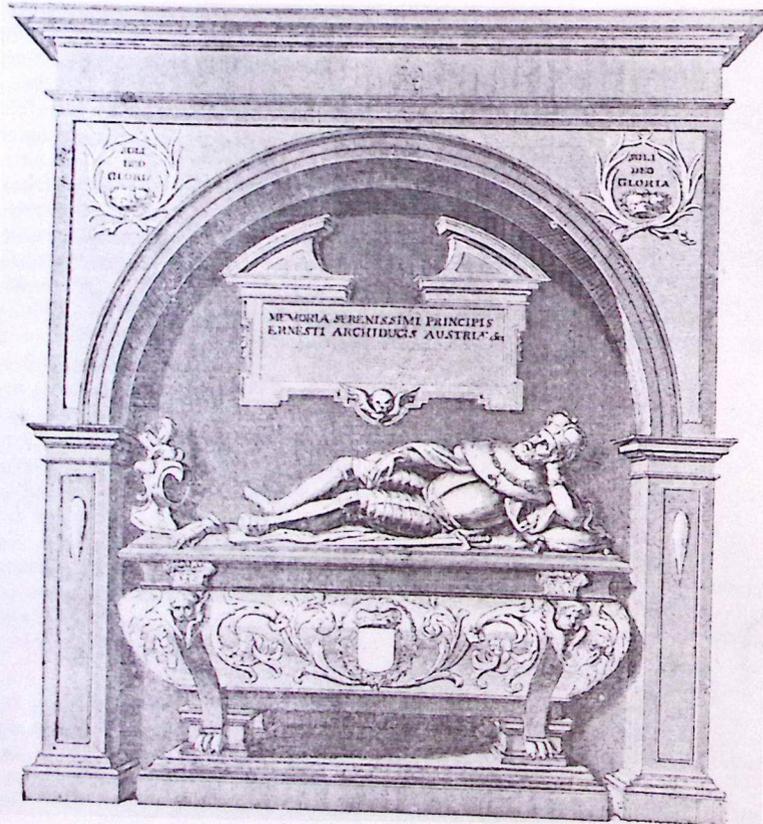
vier 1594, le nouveau gouverneur général fit son entrée triomphale à Bruxelles, le 29 du même mois. N'étant pas espagnol, le prince bénéficiait aux Pays-Bas d'un préjugé favorable, aussi s'attira-t-il la sympathie générale. Parmi les personnalités composant l'imposante suite princière figuraient l'Électeur de Cologne, le marquis de Bade et quinze cents membres de la noblesse belge et étrangère. Les Serments, les Métiers et trois mille bourgeois en armes allèrent, sur la route de Louvain, à la rencontre du cortège. Le peuple, toujours friand de ce genre de spectacle, encombra l'itinéraire suivi par la manifestation triomphale. En ville, les Bruxellois avaient élevé des arcs de triomphe tout au long des principales voies publiques. Sur ces décors figuraient des représentations d'empereurs de la Maison d'Autriche. Des comédiens jouaient des pièces théâtrales ayant pour thème le désir de la paix, enfin retrouvée. Les festivités se prolongèrent durant plusieurs jours. Le 24 février, un splendide tournoi se déroula aux baillies de la cour. L'archiduc Ernest, le comte Charles de Mansfeld et autres seigneurs en vue y joutèrent à la plus grande joie des spectateurs. Grâce à Frans Hogenberg, le souvenir graphique de ces journées fastes nous est parvenu. Philippe Neuman, greffier de la ville, qui avait établi le plan des ornements à disposer pour l'entrée d'Ernest, rédigea en latin une relation des événements marquant l'entrée à Bruxelles de l'archiduc. Le magistrat lui octroya une somme de six cents florins pour ce travail. Josse Momper, qui avait exécuté le dessin des cinq planches gravées sur cuivre, eut trente livres de Flandre. L'imprimeur Jean Mommaert, imprimeur de la relation et des gravures, reçut trois cents florins. Ce sont des documents iconographiques précieux, notamment pour la connaissance du passé de la Grand-Place et des maisons qui la meublaient à l'extrême fin du XVIe siècle (6).

L'archiduc Ernest, dominé par Don Pedro Enriquez de Azevedo, comte de Fuentès, beau-frère du duc d'Albe, qui n'avait en vue que les intérêts dynastiques de Philippe II, n'était guère en



Ci-contre : le monument des ducs de Brabant (1610) est placé, de nos jours, à gauche et en retrait du maître-autel.

En bas de la page : le mausolée de l'archiduc Ernest d'Autriche, tel qu'il fut reproduit dans le Grand Théâtre Sacré du Brabant.



mesure de faire face aux difficultés politiques et militaires du moment. Maurice de Nassau courait de succès en succès et la déclaration de guerre d'Henri IV surexcitait les esprits. L'archiduc Ernest mourut à Bruxelles dans la nuit du 20 au 21 février 1595, le libérant d'une situation gênante à tous égards : le pays était livré à l'anarchie administrative et au chaos politique. La situation n'avait pas permis au gouverneur général de réussir dans sa mission d'apaisement. Sa dépouille mortelle fut provisoirement déposée dans la chapelle du Coudenberg. Le 15 mars 1600, le corps fut transféré, sur l'ordre de l'archiduc Albert qui avait succédé à Ernest le 11 février 1596, dans la collégiale Sainte-Gudule. Juste Lipse composa l'épithaphe du prince défunt.

Le mausolée de l'archiduc Ernest

En 1601, l'archiduc Albert chargea Robert Colyns de Nole — né probablement à Utrecht, mort à Anvers en 1636 — de sculpter le mausolée de l'archiduc Ernest. Ce monument funéraire, achevé un an plus tard, fut examiné par Mathias Boulen, architecte-ingénieur de la cour. Charles Misson plaça le mausolée entre les piliers de la troisième travée du chœur, à côté du maître-autel (1604). Il s'abritait dans un enfeu, exécuté en 1608 par Jérôme Duquesnoy qui fut également rémunéré pour l'épithaphe de l'archiduc. L'année suivante, Josse Van den Broeck, maître — laitonnier à Bruxelles, consacra trente balustres en cuivre à la clôture qui, tout comme la niche monumentale que nous montre une gravure du *Grand Théâtre Sacré*, fut détruite par les sans-culottes.



Le mausolée de l'archiduc Ernest d'Autriche tel qu'on peut le voir de nos jours. La niche monumentale, qui l'abritait, fut détruite par les sans-culottes.

Description

Marbre noir, albâtre, 109,5 X 244 ; 5 X 135,5 ; Gisant, 58,5 X 216.

Sarcophage d'albâtre veiné de rouge entouré de guirlandes fleuries. Face antérieure : blason entouré du collier de la Toison d'Or. Colonnes de marbre noir sommées de chapiteaux composites, posées sur les griffes supportant le sarcophage. L'archiduc est représenté couché, la tête appuyée sur le bras gauche. Cuirasse, manteau comtal doublé d'hermine, grand collet, collier de la Toison d'Or, épée au côté, heaume et gants po-

sés aux pieds. Un gant en plâtre, l'autre partiellement de cette matière. Dessin de Josse de Beckberger, exécution par Robert de Nole.

- (1) *Bibliographie nationale*, notice du chanoine G. Van der Gheyn.
- (2) Vanhamme (M.), *Une école pour sourds et muets à Bruxelles, au XVIIIe siècle*, in la revue « Le Folklore Brabançon », avril 1939, n° 107, p. 396.
- (3) *Une sœur de charité. Vie et esprit du chanoine Triest, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, de Gand, Brux. Imprimerie Ch. Bulens, 1928.
- (4) Le 30 décembre 1968, l'autorité diocésaine de l'archevêché de Malines-Bruxelles a reconnu

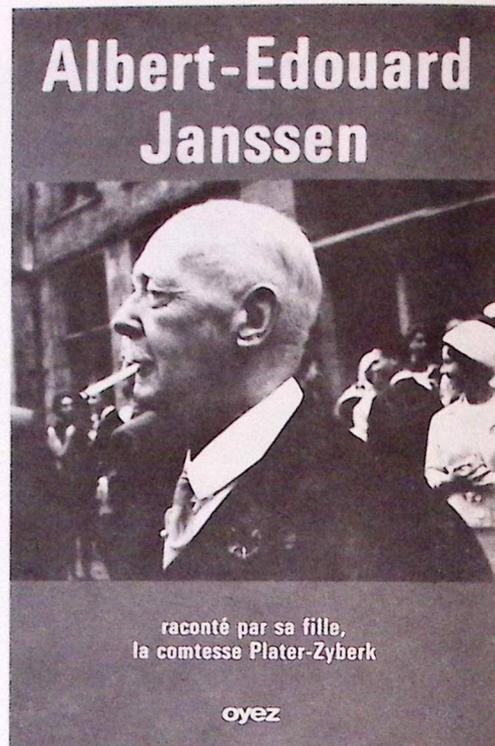
comme fausse l'accusation portée contre la communauté juive de Bruxelles du vol et de la profanation du Saint-Sacrement en 1369-1370. Un avertissement affiché à l'entrée de la Chapelle « invite les visiteurs et les fidèles à comprendre les souvenirs iconographiques de la cathédrale dans leurs contingences de temps et de lieu et à dégager de toute fausse interprétation la dévotion au Saint-Sacrement de cette cathédrale. »

- (5) Pierre de touche : variété de jaspe noir qui sert à éprouver l'or et l'argent.
- (6) Vanhamme Marcel, *Bruxelles Jadis*, la ville et les événements historiques tels que les artistes les ont vus, Ed. Mercurius, Anvers-Bruxelles, 1975, p. 57 à 60.

3* Voir également « Brabant » nos 3 et 6/1977.

Dans le site enchanteur de Valduc
vécut un grand Brabançon

Albert - Edouard JANSSEN



SONT sortis récemment de presse (1) deux beaux et captivants volumes, dont le premier est abondamment illustré, consacrés à feu le baron Albert-Edouard Janssen, ministre d'Etat (1883-1966). Ce « grand commis de l'Etat » fut trois fois ministre des Finances, sénateur, professeur à l'Université Catholique de Louvain, banquier, expert financier international et, durant la seconde guerre mondiale, agent de renseignement et d'action du Groupe Socrate.

Dans le premier volume, écrit par sa fille, la comtesse Plater-Zyberk, qui fut sa proche et intime collaboratrice durant plus d'un quart de siècle, nous trouvons, entre autres, une foule de détails concernant la vie d'autrefois, notamment à Tirlemont et à Hamme-Mille, en Brabant wallon. Ce fut, en effet, en 1919, qu'Albert-Edouard Jans-

sen acquit, à Hamme-Mille, le superbe domaine de l'ancienne abbaye de Valduc, inhabité depuis le décès du baron Craninx, mort sans enfant en 1913. Ce fut dans le château actuel, qui en 1867, remplaça l'ancien quartier abbatial, qu'Albert-Edouard Janssen passa une grande partie de sa vie laborieuse et combien féconde. C'est là aussi qu'il s'éteignit, le 29 mars 1966, alors que les siens s'apprétaient à fêter son 83e anniversaire.

Valduc, abbaye de moniales cisterciennes, avait été fondé, par Henri II, duc de Brabant, en 1232, dans un repli de terrain, protégé des vents du nord par la forêt de Meerdaal. Sa fille Marguerite entra dans ce monastère avec un groupe de seize jeunes filles de la noblesse brabançonne. Elle devint la deuxième abbesse et sera connue ensuite comme « la bienheureuse Mar-

guerite de Brabant ».

L'abbaye de Valduc se trouvait sous la paternité spirituelle de l'abbé de Villers. D'après la tradition, saint Bernard de Clairvaux serait passé en ce lieu et la colline, face au château, porte encore le nom de Mont-Saint-Bernard.

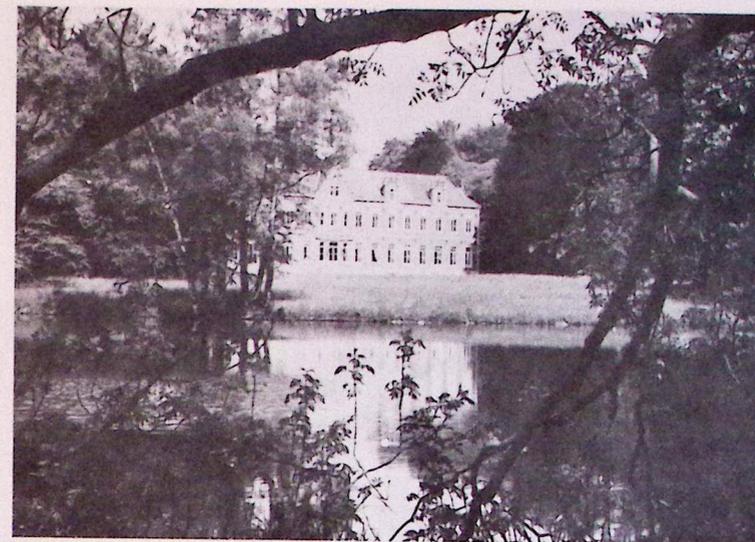
Commencée avec 16 moniales, l'abbaye eut près de 100 religieuses aux meilleures époques de son existence. Elle connut des moments difficiles, notamment durant les guerres et troubles des XIVE et XVIe siècles, lorsque les religieuses durent se réfugier à Louvain. Parmi les visiteurs célèbres on compte, en 1481, Marguerite d'York, sœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre et veuve de Charles le Téméraire. Valduc accueillit ensuite Jeanne de Castille, en 1493, et onze ans plus tard son époux, Philippe le Beau. En 1508, Marguerite d'Autriche, accompagnée de son neveu,

le futur empereur Charles Quint, vint visiter, à son tour, Valduc. Ce monarque y retournera, en 1525, à l'occasion d'une chasse dans la forêt de Meerdaal.

Valduc a conservé de prestigieux vestiges de son lointain passé. Outre son site historique, avec des arbres parfois multiséculaires, on y voit le vieux mur d'enceinte, de 1232, et des édifices à caractère monumental, réédifiés ou profondément remaniés en style Louis XIV, en 1732, notamment les remises, les écuries et le colombier. La ferme fut restaurée en 1773 par le fameux architecte Laurent-Benoît Dewez; quant à l'archaïque moulin à eau, l'un des plus pittoresques du Brabant, il remonte au XVe siècle mais fut restauré, en 1774, également par Dewez. Quant à la communauté cistercienne elle fut supprimée en 1797, lors de la Révolution française, après six siècles d'une féconde existence.

Grâce aux soins diligents et permanents que lui apporta Albert-Edouard Janssen, le domaine de Valduc a pu conserver toute sa beauté naturelle, en dépit des lourdes charges inhérentes à son entretien.

Dans le premier tome (296 pages, 75 photographies) de cette passionnante et combien vivante biographie consacrée à ce grand citoyen que fut Albert-Edouard Janssen, on trouve de nombreux détails concernant cette personnalité bien de chez nous, qui fut un conciliateur remarquable, pour qui les convenances personnelles ne comptaient pas dès qu'il s'agissait de se rendre utile. Le récit est agréablement rédigé, plein d'anecdotes souvent savoureuses et de précieux témoignages. Ce sont des pages extrêmement vivantes parce que vévues. Toute une vie au service du pays se déroule sous nos yeux : jeunesse provinciale studieuse aux collèges d'Anvers, d'Alost, de Tirlemont, à l'Université Catholique de Louvain; ensuite les premiers voyages, l'installation à Bruxelles, le mariage, dix-sept ans à la Banque Nationale, vingt ans au Comité financier de la Société des Nations, ministre des Finances dans le gouvernement difficile Pouillet-Vandervelde, puis le banquier privé « toujours soucieux de l'intérêt public », sans cesse appelé à l'effet d'opérer des redressements financiers ou pour mé-



Ci-dessus : le château (1867) de Valduc, à Hamme-Mille, où plane encore le souvenir de celui qui fut un grand serviteur de la patrie.

Ci-dessous : Ancienne Abbaye de Valduc : partie des dépendances réédifiées en 1732.





Ci-dessus : Ancienne Abbaye de Valduc : étables de la ferme (XVIII^e siècle).

Ci-contre : Ancienne Abbaye de Valduc : l'archaïque moulin à eau (XV^e siècle), restauré en 1774, par Laurent-Benoit Dewez, premier architecte de Charles de Lorraine, et transformé en habitation en 1964.

En page de droite : l'antique pilori seigneurial (1680) de Hamme se dresse toujours dans le parc de Valduc.

ner des actions philanthropiques. On le voit à l'œuvre avant, pendant et après la seconde guerre mondiale. Du point de vue politique, encore deux fois ministre des Finances dans les cabinets Spaak et van Houtte. Enfin le sénateur écouté, aux discours originaux et percutants et le ministre d'Etat qui a joué dans le pays un rôle exceptionnel, celui de mentor indiscuté, dont les avis éclairés, toujours teintés de bon sens et de sagesse, furent maintes fois sollicités.

Cette carrière est tissée sur la toile de fond familiale de la vie quotidienne que dépeint sa fille en quelques touches empreintes d'humour certes, mais aussi d'une infinie tendresse.

Le second tome (223 pages) de cet intéressant diptyque nous fait découvrir, au fil des pages, d'autres facettes de cet étonnant personnage dont la capacité de travail fut prodigieuse et dont la puissante personnalité a dominé notre vie publique pendant plusieurs décennies. Dans cet ouvrage, neuf de ses proches collègues, amis et collaborateurs nous apprennent à mieux connaître l'homme d'Etat, le professeur, le banquier tout en nous dévoilant, au hasard des confidences et des souvenirs, l'extraordinaire vitalité de celui qui fut l'un des grands humanistes de son époque.

C'est tout d'abord l'ambassadeur honoraire, André de Staercke, qui brosse un portrait vigoureux d'Albert-Edouard Janssen et de son rayonnement tant sur le plan national qu'international. Puis, feu Maurice Frère, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique, évoque les contacts fructueux qu'il eut avec l'intéressé dans le domaine financier. C'est ensuite au tour de l'ancien ministre, Ludovic Moyersoën, qui nous précise la position courageuse que prit Albert-Edouard Janssen lors de la dramatique crise monétaire de 1925-1926. Quant au baron Puissant Baeyens, qui collabora avec l'éminent financier dès 1932, il nous parle de l'ami et du confident. Pour sa part, Philippe de Woot, professeur à l'Université Catholique de Louvain, traite de l'action soutenue et, à plus d'un égard, novatrice exercée par le grand homme d'Etat au sein de l'Alma Mater. L'ambassadeur, Douglas Mac Arthur II, en rappelant le rôle éminent qu'il joua



dans l'Association Belgo-Américaine, l'administrateur de banque, Fernand Rosart, en mettant particulièrement en relief ses qualités de Président, Fernand Collin, président honoraire de la Kredietbank, en évoquant l'homme des situations désespérées, et, enfin, le baron van Houtte, ministre d'Etat et ancien premier ministre, en précisant la place qui fut la sienne dans la Belgique d'après la seconde guerre mondiale,

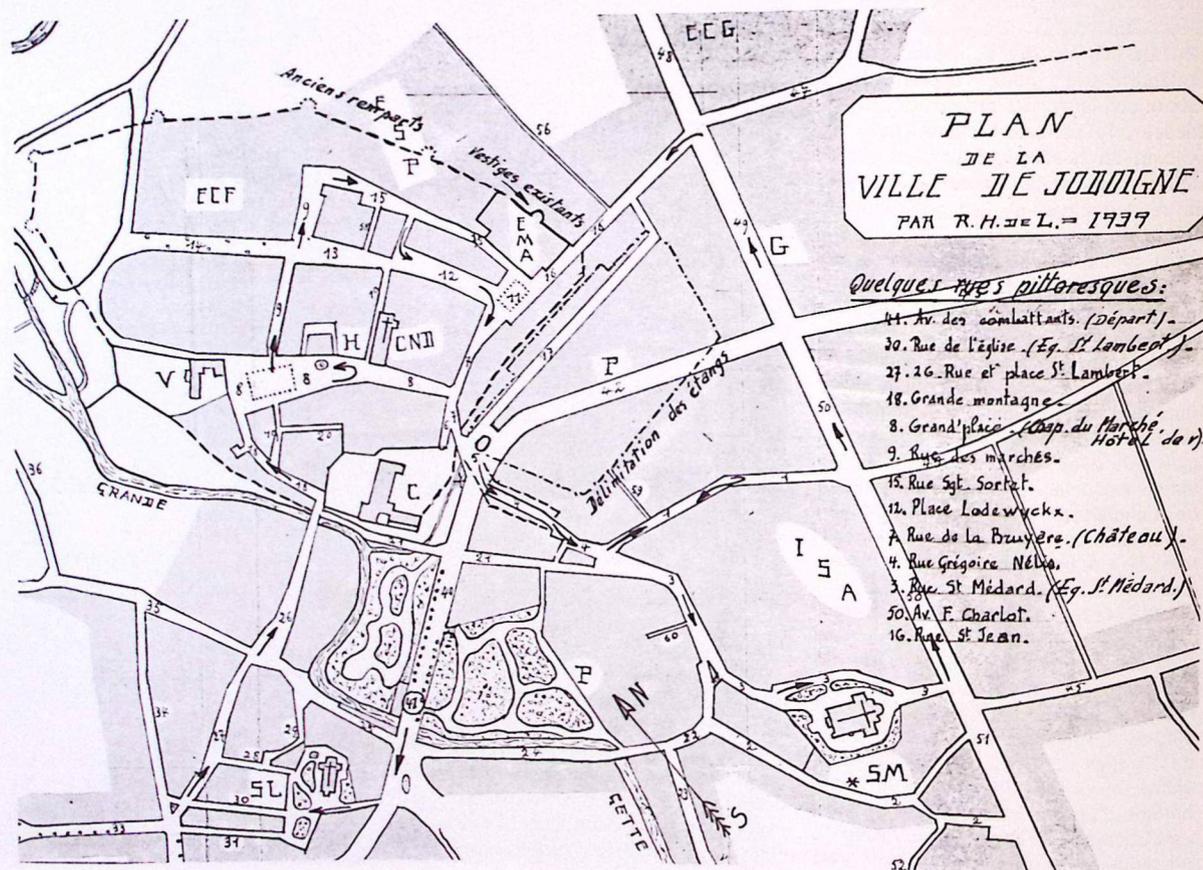
complètent le portrait de ce personnage vraiment hors du commun. Albert-Edouard Janssen raconté par sa fille et par ses amis, une biographie, en deux tomes, qui mérite la plus large diffusion.

(1) Presses Oyez, rue de l'Eglise 15 à 5998 Beauvechain ou rue Defacqz 24 à 1050 Bruxelles.

Les deux tomes sont en vente au prix de 480 F pour le premier et de 380 F pour le second.

En flânant dans les rues de Jodoigne

par Emile BARETTE



Panorama du Quartier Saint-Lambert, vu des hauteurs de Jodoigne. A l'avant-plan : le Château Pastur.

Notes préliminaires

LES monuments et les belles maisons que l'on découvrira dans cette promenade à travers les rues les plus caractéristiques de Jodoigne, sont pour la plupart, en briques revêtues d'un parement, total ou partiel, en pierre de Gobertange. On en trouve dans chaque rue, mais il n'est fait mention ici que des constructions les plus intéressantes, quelques-unes datant du XVIIe siècle, les autres du XVIIIe ou du début du XIXe siècle.

Jodoigne possède, en effet, des richesses architecturales et un habitat intéressant dont l'ensemble offre une réelle harmonie. Il s'agit de préserver ce capi-

tal, de le mettre en valeur, de maintenir et de restaurer les maisons anciennes sans en dénaturer les façades comme ce fut déjà, malheureusement, trop souvent le cas. Les constructions des XVIIIe et XIXe siècles méritent un réel sujet d'études.

« La pierre blanche, extraite depuis plus de cinq siècles des carrières de Gobertange, où les puits atteignent une profondeur de 8 à 15 mètres, est un matériau excellent, très compact et peu attaqué par les agents destructeurs tant organiques qu'inorganiques. Ces qualités lui ont valu jadis la prédilection des architectes des monuments historiques. Malheureusement, ce grès blanc, dit de Gobertange, se fait de plus en

plus rare... » (V.G. Martiny : Jodoigne : Passé, Présent, Avenir. Bruxelles 1963). Les qualités de la Gobertange sont telles qu'elle fut employée pour les hôtels de ville de Bruxelles et de Louvain, pour les églises de Bruxelles, de Louvain, de Léau, de Tirlemont (Notre-Dame au Lac et Saint-Germain) pour n'en citer que quelques-unes.

Le visiteur verra qu'à Jodoigne, au cours des ans, il fut de bon ton de peindre la pierre de Gobertange... de la badigeonner parfois de goudron... ou de la couvrir d'un enduit de ciment après avoir détruit les surfaces taillées pour obtenir une meilleure adhérence... Les Jodoignois commencent à se rendre compte à présent des erreurs qui ont



Ci-dessus : Rue de Louvain n° 4 : Maison bourgeoise. Belle ordonnance (début du XIXe siècle).

Ci-contre : Rue Saint-Lambert n° 6 et 8 : Maison de maître de style Empire. Au linteau, le millésime : 1824. Décoration losangée.



Ci-dessus : Rue Saint-Lambert, n° 17 : construction typique du début du XIXe siècle. Moellons chaulés et pierres peintes. Vitrine du début du siècle avec volets en accordéon.



été commises dans le passé et de-ci, de-là un louable effort est fait pour remettre en valeur ce magnifique matériau.

Nous avons volontairement négligé dans cette flânerie que nous proposons à travers l'ancienne ville, de décrire les églises de Saint-Médard et Saint-Lambert, la Chapelle du Marché, la Chapelle de Molembisoul, les Vestiges des anciens Remparts, l'ancienne demeure des Ducs de Brabant, l'Hôtel de Ville. Ces monuments, la plupart classés, ont déjà fait l'objet de diverses relations dans cette revue. (1)

Que l'amateur de vieux quartiers et de belles pierres laisse sa voiture au parking aménagé près de la Gette en bordure de la chaussée de Wavre à Hanut. Au sortir, il jouira déjà d'une vue d'ensemble de l'ancien château ducal perché sur son éperon rocheux.

Remontant la chaussée de Wavre, qu'il passe sur le pont de la Gette et, négligeant la rue des Brasseurs à sa droite, qu'il s'engage dans l'étroite rue de l'Eglise et... suive le guide.

Voici, dans un cadre calme et verdoyant, au milieu de son cimetière désaffecté, entouré de petites rues vieillottes et sympathiques, l'église paroissiale Saint-Lambert.

Vers 980, la comtesse Alpaïde de Hoegaarden cède la partie de son domaine de Jodoigne, située sur la rive gauche de la Gette au Chapitre de Saint-Paul à Liège. Celui-ci transforme bientôt cette propriété en une paroisse dont l'église fut dédiée au patron de Liège, Saint Lambert.

Entre 1755 et 1766, l'église est reconstruite. Il en subsiste encore le porche qui supporte une niche (1732) contenant une statuette du patron de l'église et un tronçon de la tour en pierre de Gobertange.

L'église actuelle néo-classique fut construite sur les plans de l'architecte Coullon en 1862. A voir : beau crucifix du XVIe siècle et boiseries Louis XV (1757). Par la rue de l'Eglise qui fait penser à un béguinage, nous arrivons au haut de la rue Saint-Lambert. La plupart des constructions de cette rue méritent une attention particulière. Petit crochet rue de Louvain :

— au n° 4, intéressante maison en pierre de Gobertange du début du XIXe siècle avec consoles d'allure Empire.

Rue Saint-Lambert :

- n° 44 et 46 : socle et faces latérales de ces maisons en Gobertange, peu dégrossi ;
- n° 34 et 36 : constructions du début du XIXe siècle ;
- n° 33 et 31 : maisons classiques, fin du XVIIIe siècle ;
- n° 29 : début du XIXe siècle, briques et Gobertange, façade enduite ;
- n° 23 et 25 : trois niveaux du XIXe siècle, façade cimentée ;
- n° 21 : trois niveaux, début du XIXe siècle ;
- n° 20 et 22 : trois niveaux, fin du XVIIIe siècle ;
- n° 17 : double corps et deux niveaux en moellons, dernier quart du XVIIIe siècle ;
- n° 10 : façade cimentée, encadrements peints. Début du XIXe siècle ;

- n° 6 et 8 : maison de maître, de goût Empire, d'imposante ordonnance. Colonnes cannelées, portique à refends, porte en plein cintre avec éventail original. Millésime : 1824. A l'étage, baies cintrées sur impostes. Décor, motif en losanges comme on en rencontrera un peu partout ;
- n° 4 : même ordonnance que la précédente en plus discret, façade Empire trois niveaux. (à suivre)

(1) Revue « Brabant » 1971 n° 1 : Le Château Pastur à Jodoigne, par Victor-Gaston Martiny ; Idem 1974 n° 3 : L'Eglise Saint-Médard — La Chapelle Notre-Dame du Marché, par Emile Barette ; Idem 1974 n° 5 : La chapelle de Molembisoul, par Emile Barette ; Idem 1977, n° 4 : La Maison de Ville de Jodoigne, par J. Clément et E. Barette ; Idem 1977, n° 6 : Les remparts de Jodoigne, par Emile Barette ; « Le Folklore Brabançon » 1974 n° 201 : Saint Lambert à Jodoigne, par J.-P. Crèveœur.



Ci-dessus : Rue Saint-Lambert, n° 4 : façade Empire à trois niveaux.

Ci-contre : Rue Saint-Lambert n° 6 et 8 : détail de l'entrée de cette vaste maison de maître, de goût Empire, millésimée 1824.



FEVRIER

*Il faut du temps humide en ce début de l'an,
Qu'il fasse même frais dans la nuit, la journée,
Et que la neige tombe en douceur floconnée
Pour éviter aux champs le mal d'assèchement.*

*Ce février mouillé, aimé des paysans,
Fera la moisson belle et remplira les granges,
Donnera de beaux fruits, ces saveurs à nos branches,
Prépare les oiseaux à leurs multiples chants.*

*C'est à la Chandeleur que l'hiver perd ses plumes
Ou qu'il reprend vigueur en frappant sur l'enclume,
Faisant sonner le gel par les monts et les vaux.*

*Si le brave soleil n'a pas encor de force,
Si l'hiver de sitôt ne part ni ne rend gorge,
Mathias, malgré tout, gonflera les rameaux.*

Paul Dewalhens.

Un homme... un livre

Bruxelles à cœur ouvert

de Georges Renoy

SCHEMATIQUEMENT, nous pouvons classer les historiens ou du moins les écrivains qui, au hasard de leurs récits, se sont penchés sur la grande ou la petite histoire, dans trois catégories. Il y a d'abord et, empressons-nous de le dire, ils sont peu nombreux, les purs, les puristes ou, si l'on préfère, les incorruptibles, qui se penchent sans parti pris passionnel, philosophique, politique ou racial, sur les événements et qui, loupe à la main, en scientifiques qu'ils sont, les examinent, les dépouillent de leur fatras, de leurs oripeaux, pour mieux les décortiquer, et n'en garder finalement que le squelette. Travail ardu, digne d'un bénédictin, long cheminement vers la recherche d'une vérité d'ailleurs toute relative. Mais travail utile, voire nécessaire, puisqu'il servira plus tard de document de référence, qu'il alimentera les manuels scolaires et qu'il fera, de surcroît, le bonheur des archivistes. Mais ces ouvrages, aussi savants soient-ils, n'ont en général aucun impact sur le grand public et s'ils facilitent la tâche de certains chercheurs, leur sécheresse et

leur rigueur scientifique limitent forcément le nombre de leurs lecteurs. Dans une deuxième catégorie, nous rangerons les historiens-romanciers ou plus exactement les romanciers qui ont tissé leurs œuvres ou certaines d'entre elles sur une toile de fond historique. Ici les exemples ne manquent pas. Pour nous limiter à quelques géants de la littérature française du XIXe siècle, nous pouvons citer Alexandre Dumas père, bien sûr, l'archétype de l'historien populaire, mais aussi Victor Hugo, Gustave Flaubert, Stendhal, Erckmann-Chatrian, et, chez nous, Charles De Coster qui, dans son œuvre maîtresse, la Légende de Thyl Ulenspiegel et de Lamme Goedzak, situa les exploits de ses héros à l'époque de Philippe II. Peu soucieux dans leurs récits du respect de la vérité historique qui aurait affadi ou alourdi la trame de leurs romans, ces auteurs auront toutefois eu le mérite d'éveiller dans l'esprit de plusieurs générations de lecteurs la curiosité pour les choses du passé. Ainsi, le célèbre champ de bataille de

Waterloo aurait-il gardé quasi intact jusqu'à nous son extraordinaire pouvoir de fascination sans l'hallucinante version que nous en a livrée Victor Hugo dans son roman-fleuve « Les Misérables » ?

Nous ne nous appesentirons pas sur la troisième catégorie d'historiens ou, plus exactement de pseudo-historiens, car il s'agit d'une engeance particulièrement détestable et qui malheureusement prolifère un peu partout. Par fatuité, snobisme ou dans l'espoir de voir leur nom passer à la postérité, quantité d'auteurs non qualifiés et non préparés, dans leur soif de produire, pillent sans vergogne les travaux de leurs prédécesseurs ou encore, ce qui est pire peut-être, dans l'espoir de masquer les emprunts par trop flagrants, maquillent leurs sources, les triturent, les recourent sans discernement semant la confusion, multipliant les contre-vérités pour aboutir à un indescriptible salmigondis qui, en définitive, dessert l'histoire. Et, dans de nombreux cas, ils n'ont même pas l'excuse de bien écrire, ce qui ajoute encore au désastre. Et si

par Yves BOYEN

l'on doute de l'existence de cette espèce, il suffit de consulter les volumineux catalogues des ouvrages, en tous genres, publiés au cours de ces dernières décennies sur des villes comme Paris, Rome ou Londres et de parcourir, au hasard, l'une ou l'autre de ces études, pour se rendre rapidement compte que ces caricatures d'historiens, qui se doublent souvent de caricatures d'écrivains, sont une triste et douloureuse réalité.

Bruxelles non plus n'a pas échappé à ce vent de folie, à cette espèce de nouveau mal du siècle, surtout depuis que notre capitale s'est découverte une vocation européenne à laquelle sa situation privilégiée au carrefour de l'Occident la prédestinait, surtout aussi depuis que Bruxelles s'est imposé comme centre mondial de congrès et comme étape très prisée dans les grandes migrations touristiques annuelles. On ne compte plus aujourd'hui les livres consacrés au chef-lieu de la première province de notre pays. Nous renonçons d'ailleurs à faire l'inventaire des tonnes de littérature ayant pour thème central notre capitale. Cela va de l'esquisse historique au guide touristique, de la simple plaquette au volumineux album de photographies, aussi pondéreux qu'encombrant, de l'essai au recueil d'anecdotes, du vade-mecum pour lecteur pressé au plantureux traité d'histoire hautement circonstancié et nous en passons.

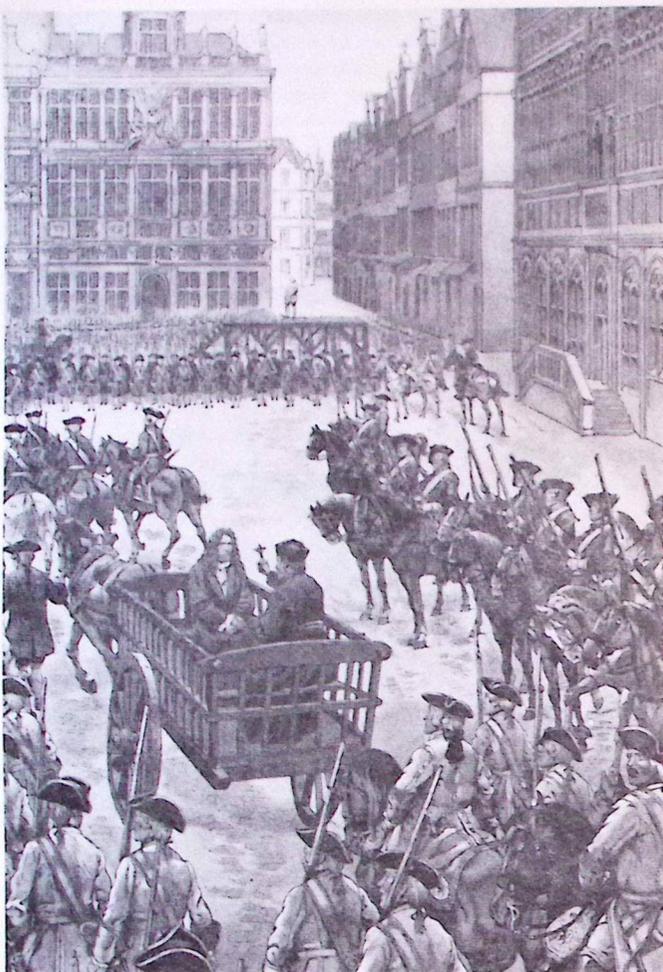
Jugez, dès lors, de notre appréhension, pour ne pas dire de notre inquiétude lorsqu'on nous annonça, tout récemment, la sortie de presse d'un nouvel ouvrage sur Bruxelles. Encore un livre, pensions-nous, qui viendrait grossir les flots de littérature ayant comme leitmotiv notre capitale. Heureusement nos craintes furent rapidement dissipées. Le nom de l'éditeur J. Duculot de Gembloux constituait déjà un label quant à la qualité du graphisme, de la mise en page et de l'impression. Le nom de l'auteur, Georges Renoy, acheva de dissiper nos derniers doutes. Un ouvrage signé Georges Renoy ne laisse jamais indifférent, car Renoy fait partie de cette poignée d'écrivains qui, à l'inverse des cacographes et autres folliculaires, préfèrent se taire que parler pour ne rien dire ou pour dire des riens. Chaque œuvre de Georges

Renoy constitue un événement non seulement sur le plan littéraire mais aussi et surtout sur le plan humain. Sous sa plume, les choses même banales, les événements les plus anodins se mettent à vivre car ils ne sont point vus avec ce regard froid et indifférent qui est trop souvent le propre de maints savants et érudits, mais rapportés avec les yeux du cœur. De là sans doute, cette chaleur humaine contagieuse qui court dans toutes les œuvres de cet auteur. Son dernier livre « Bruxelles à cœur

ouvert » ou « l'histoire de Bruxelles », revue et repensée par Georges Renoy, participe à la même veine, nous promet une histoire dans l'histoire. Nous y reviendrons plus loin, car nous tenons d'abord à évoquer l'homme avant de cerner l'ouvrage, vu qu'on ne sépare pas le contenu du contenant. A cette fin, essayons de dresser la fiche anthropométrique de Georges Renoy. Nous disons bien anthropométrique et non signalétique car ses options, où s'étale son mépris de certaines conventions, égratignant bien des pré-

La vie quotidienne à la Cour de Jean Ier (gravure de Hendrickx).





François Anneessens arrivant Grand-Place sur la charrette fatale (dessin de Job).

jugés, ébranlant bien des tabous, le rangent parmi les géneurs pour une certaine société bien pensante. Profession : enseignant pendant une trentaine d'années. Ses anciens élèves diront mieux que nous combien il fut un maître écouté et respecté. Vocation ? Ici, nous avouons notre perplexité, car Georges Renoy est un de ces êtres d'exception qui excellent dans tous les genres qu'ils abordent. Nous dirons, pour employer un terme à la mode, qu'il est polyvalent. Nous l'avons, en effet, connu comme com-

positeur, parolier, chansonnier, musicien (guitare et flûte), notamment du temps de l'Exposition Universelle de Bruxelles, de plaisante mémoire ; nous l'avons connu et nous le connaissons toujours comme scénariste et collaborateur de la R.T.B., entre autres, pour l'émission interscolaire « A vos Marques » devenue aujourd'hui « Le Ballon Jaune », émission très prisée par les jeunes et les moins jeunes. Nous l'avons connu et nous le connaissons toujours comme peintre et dessinateur très doué, œuvrant dans la lignée de

son maître, Armand Massonet. A ce propos, signalons que Georges Renoy vient de publier aux éditions de la Bibliothèque Européenne à Zaltbommel (Pays-Bas) un superbe album contenant 113 de ses dessins, lavis et aquarelles. Intitulé « Bruxelles, plume au vent », cet ouvrage, tiré en 1.500 exemplaires et vendu au prix de 1.500 F, nous révèle un artiste à la touche délicate et sensible. Mais c'est, surtout, comme écrivain que Georges Renoy s'est taillé une solide réputation dans le monde des artistes. Auteur de romans psychologiques, de comédies débordantes d'humour et de malice, apprécié par nos lecteurs comme écrivain du tourisme (il collabore à notre revue depuis mai 1961), il est aussi et surtout un amoureux des vieilles pierres, un nostalgique du passé, du temps où l'homme n'était pas encore devenu une sorte de robot et prenait le temps de penser et de rêver. De là, la dilection de l'auteur pour les vieux quartiers de Bruxelles, pour les scènes de la vie quotidienne de jadis qu'il a traduites dans plusieurs de ses écrits consacrés à la petite histoire de notre capitale.

De la petite chronique bruxelloise à la grande Histoire de la capitale de l'Europe, il n'y a qu'un pas que Georges Renoy n'a pas hésité à franchir, mettant en même temps, à mal notre classement schématique des historiens en trois catégories, classement que nous avons présenté en début d'article. En effet, dans la postface de « Son » histoire de « Bruxelles à cœur ouvert », premier ouvrage d'une collection intitulée « Des Villes et des Hommes » dont Georges Renoy assume la direction et qui se propose de faire une autopsie — différente de celle de la Faculté — des grandes cités relevant de la communauté culturelle francophone, l'auteur annonce d'emblée la couleur.

L'Histoire, dit-il, n'appartient pas aux seuls historiens : elle est le bien de tous et c'est le droit sinon le devoir de chacun d'y chercher ce qu'il a envie d'y découvrir... Au passage, bien des idées toutes faites se trouvent déboulinées, bien des « Grands » de ce monde englouti vacillent de leur piédestal. Dans son avertissement aux lecteurs, l'auteur précise ses intentions et situe lui-même son œuvre, en reconnaissant que la rigueur académique lui

fait entièrement défaut, que des faits importants ont été à peine esquissés, sinon laissés dans l'ombre au bénéfice d'anecdotes de troisième rang, sans compter, avoue-t-il, que son ouvrage tout entier se trouve frappé d'un coupable parti pris.

On ne peut être plus clair, plus direct, plus précis, plus honnête aussi. Nous ajouterons, quant à nous, après avoir dégusté, une à une, les quelque 200 pages de ce savoureux livre, que si tous les essais, esquisses ou études historiques traitant de nos villes et de nos campagnes étaient frappés du même parti pris, du même mépris du conformisme, de la même liberté d'interprétation, le concierge d'immeuble, auquel l'auteur fait allusion dans la préface de son ouvrage, serait, peut-être, tenté de feuilleter pour la première fois de sa vie un bouquin d'histoire plutôt que de se gaver de cinéromans et de feuilles à sensations.

Car, dans son « Bruxelles à cœur ouvert » Georges Renoy n'a pas la prétention de s'adresser à une catégorie de lecteurs, les initiés. Evitant le piège de l'ésotérisme, il met son ouvrage à la portée de tous ou du moins de tous ceux qui, curieux du passé, attendent des historiens autre chose qu'un indigeste pensum, que des sentences prononcées ex cathedra, qu'une fastidieuse nomenclature de faits définitivement catalogués, qu'un morne défilé de personnages momifiés.

A cet égard, nous pouvons rassurer tous les lecteurs en puissance. Avec Georges Renoy et son « Bruxelles à cœur ouvert », foin d'académisme, foin de clichés éculés, foin de poncifs mille fois ressassés, mais un récit alerte, piquant, souvent caustique, parfois mordant, mais toujours débordant de cette chaleur humaine qui fait, en général, défaut aux études de ce genre. On lit cette histoire de Bruxelles comme on dévorerait un bon roman de cape et d'épée. Il faut avouer que Georges Renoy sait ménager la surprise, susciter les rebondissements. Et pour cause, son scénario est admirablement découpé. Divisé en quatre grandes parties : des origines à 1830, de l'Indépendance nationale à 1870, puis de 1870 au seuil de la première guerre mondiale, et enfin, de 1914 à demain, l'ouvrage est subdivisé en quatre-vingts petits chapitres

qui constituent, chacun, un morceau d'anthologie, tant le style est soigné — qualité innée chez l'auteur — tant la langue, parfois acerbe pourtant, reste pure.

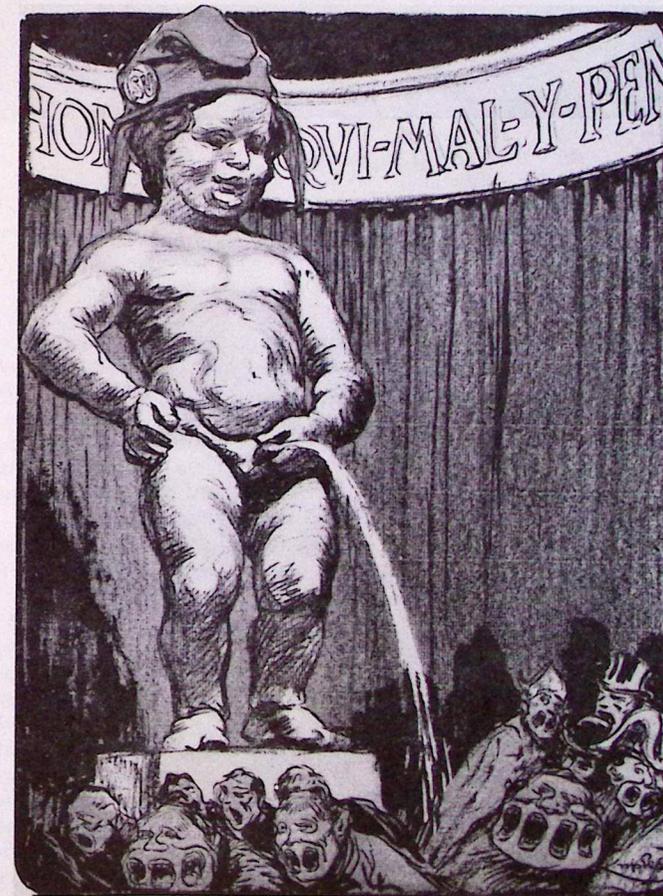
Et puis l'on retrouve, au-delà de la griffe de l'auteur, la patte de l'esthète — éternel amoureux des belles choses — dans le choix des illustrations. A la photo froide et sans âme (le livre n'en comporte que trois) l'auteur préfère la gravure et le dessin qui parlent directement au cœur de l'homme. D'un écrivain qui a toujours cherché l'homme au-travers de l'événement, on ne pouvait

espérer meilleur choix. Pour terminer, s'il nous fallait coter « Bruxelles à cœur ouvert » nous dirions qu'il s'agit d'un « Grand Cru classé ».

Georges Renoy, qui est, au demeurant, un œnologue aussi distingué qu'averti, aura compris dans quelle estime nous tenons « Son » histoire pas comme les autres. Il aura compris aussi que nous sommes parvenus finalement à le « classer », non sans mal d'ailleurs.

« Bruxelles à cœur ouvert » de Georges Renoy ; 208 pages, 103 illustrations, publié aux Editions Duculot. Prix : 350 F.

Coiffé du bonnet du Suffrage Universel, Manneken-Pis arrose les privilégiés du vote plural (dessin de Kupka publié dans « L'Assiette au Beurre » du 3 mai 1902).





LES environs de Nivelles offrent aussi bon nombre de chapelles et nous ne pourrions là, pas plus qu'ailleurs, les présenter toutes. Nous en avons donc distingué quelques-unes.

VIRGINAL-SAMME

Notre-Dame de Consolation (route de Oisquercq)

Elle est datée : 1702. Toute simplette, en bordure d'un chemin campagnard, elle est là depuis près de trois siècles déjà. C'est un petit oratoire de briques sur piétement de moellons. Le pignon curviligne est sans prétention et la porte en plein cintre, basse et assez large, semble inviter le passant.

ITTRE

A la croisée des chemins de Baudemont et de Nivelles qui, depuis le village, montent rudement, la **Chapelle**

de la Sainte-Famille a été érigée en 1854 par Léop. Wautier-Bauthier, fermier à la Cense de la Tour, toute proche. Un cartouche, placé dans le haut du gable, porte, gravés dans la pierre, des instruments aratoires. Les constructeurs ont choisi un style classique qui ne manque pas d'élégance.

La chapelle se détache sur une rangée de sapins dont le vert sombre fait mieux ressortir la pierre.

Adressons des félicitations à ceux qui ont — une fois n'est pas coutume — pensé à dissimuler une cabine de transformation entre quatre rangées de conifères. Bel exemple d'esthétique que l'on devrait suivre un peu partout. Certes, la vie moderne a ses exigences impérieuses, mais les administrations publiques se doivent de cacher le plus possible tous les engins disgracieux. Ce coin d'Iltre serait parfait si une société

industrielle n'avait planté une flèche indicatrice tout près de la chapelle. C'est vraiment dommage.

On verra un peu plus loin, sur la route de Baudemont, à gauche, une autre jolie niche sur fût, **consacrée à la Vierge**.

NIVELLES

Près du château de la Tournette, à Baudemont, une niche sur stèle, dédiée à **Notre-Dame**, forme avec les deux tilleuls qui l'ombragent, un site émouvant. Légèrement surélevée, la chapelle se détache sur un grand fond de ciel. Elle porte le millésime 1756 et ces simples mots « Soli Deo honor et gloria ».

Plus près de la ville, sur la route de Ronquières, se dresse la **Chapelle de Notre-Dame de Souffrance**. Le portillon est flanqué de deux inscriptions :

CHAPELLES EN BRABANT 7*

par Yvonne du JACQUIER
archiviste honoraire
de Saint-Josse-ten-Noode

à gauche : « Nre Dame de souffrance ici classée le 16 juillet 1651 et battit cette chapelle par Alexandre de Bomal et Louysse Dartevelle sa compagne »; à droite : « AN... 1808. Cette chapelle a été restaurée par le pieux zèle des habitants de la commune de Nivelles » (Nous avons respecté l'orthographe des inscriptions).

WAYS

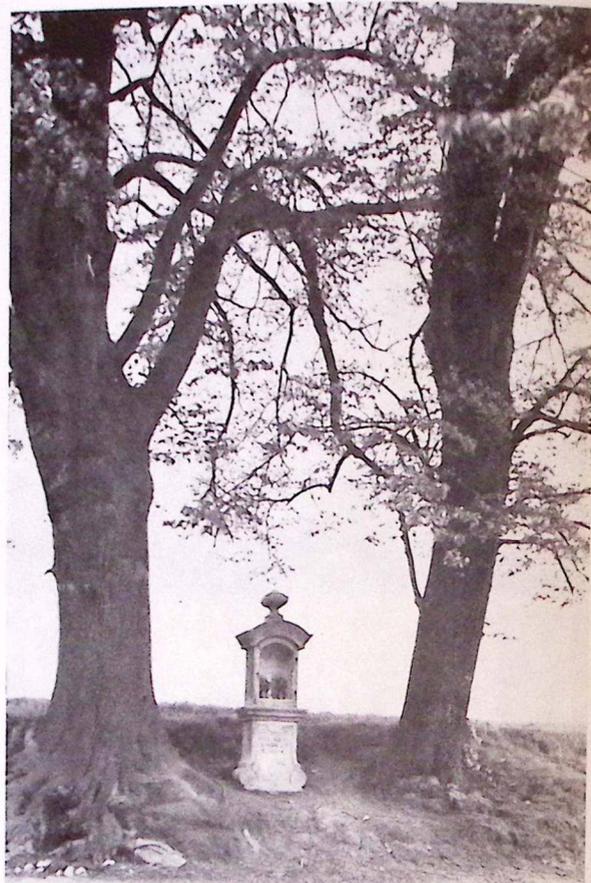
Le territoire de Ways est jalonné de chapelles comme si, en cet endroit aussi, le Brabant s'appelait le jardin de Marie.

Virginal-Samme : simple mais charmante, voici la Chapelle Notre-Dame de Consolation, datée de 1702.





Ittre : à la croisée des chemins de Baudemont et de Nivelles, la chapelle dédiée à la Sainte-Famille ne manque ni d'allure ni d'élégance.



A la limite d'Ittre et de Nivelles, à proximité du château de la Tournette une niche en l'honneur de la Vierge se découpe sur un grand fond de ciel.

Il y a d'abord, à l'angle des rues d'Ottignies et E. Hecq, la **Chapelle Notre-Dame de Bon Secours**, bâtiment en briques avec abside; seul le portail baroque, en pierre bleue, mérite de retenir l'attention; il aurait été récupéré à l'abbaye de Villers-la-Ville.

La rue Hecq se prolonge en méandres nombreux. Au coin de la rue Boucquéau, deux tilleuls ombragent une très petite **chapelle** en pierre bleue,

dédiée à **saint Roch**; elle semble avoir été édiflée en 1836, au moyen d'éléments composites datant du XVIIe siècle.

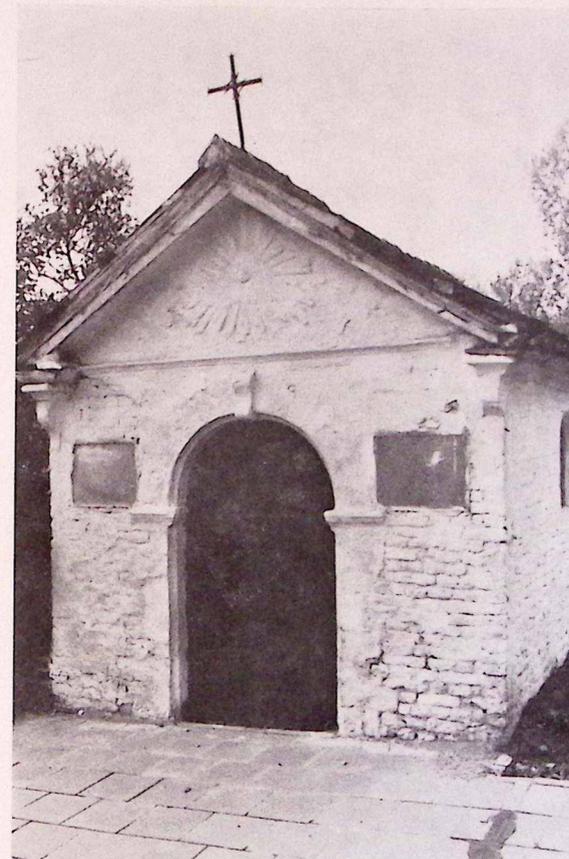
Poursuivant la rue Hecq, on atteint le Petit Manoir. Une **Chapelle de Notre-Dame de Hal** s'appuie au mur rose de la propriété. Malheureusement, des vandales ont fracturé le cadenas et volé la statuette.

A quelques pas de là se dresse une

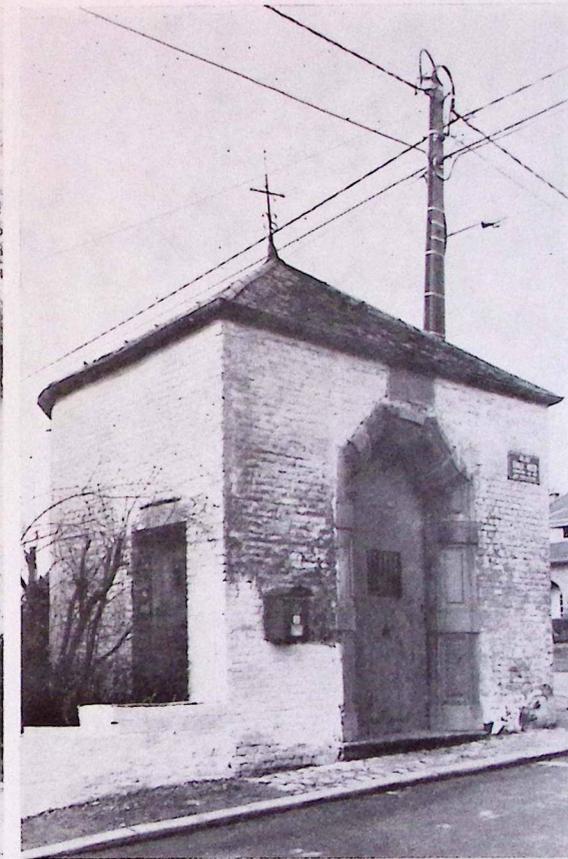
chapelle dédiée à Notre-Dame. L'appareil est en briques chaulées, mais le porche en pierre bleue est élégant; il est surmonté d'une coquille et d'une fort belle ferronnerie au monogramme de la Vierge.

LOUPOIGNE

Notre dernier périple s'est terminé sur une note particulièrement pittoresque et intéressante : la **Chapelle**



Nivelles : en bordure de la route conduisant à Ronquières, la Chapelle Notre-Dame de Souffrance, datant du XVIIe siècle, fut restaurée, en 1808, sous l'impulsion des habitants de la cité des Aclots.



Ways : la chapelle Notre-Dame de Bon Secours se signale par son beau portail qui proviendrait de l'abbaye de Villers.

de **Notre-Dame de Foy**. Un avis apposé sous le porche raconte l'étonnante histoire de cet oratoire. La voici en résumé : un batelier de Dinant, Innocent Delimois, pour se faire construire une embarcation, acheta le 6 juillet 1609, un chêne au Baron de Celles. Lorsqu'on voulut dépecer l'arbre, on y découvrit une statuette de la Vierge avec l'Enfant Jésus, quelques pierres et une tresse de cheveux. Le fait parut

tenir du prodige et le Baron de Celles fit placer l'image dans sa chapelle. Les miracles fleurirent tant et si bien que le châtelain fit édifier un oratoire à l'emplacement où se dressait le chêne. L'affluence fut bientôt telle que l'on construisit, en 1623, un sanctuaire plus vaste; il existe encore : c'est l'église de Foy-Notre-Dame.

En 1647, le Baron Robert de Celles et son épouse Anne de la Bourlotte, vou-

lant implanter en Brabant le culte de Notre-Dame de Foy, firent élever la chapelle de Loupoigne. Ils firent tailler une Vierge à l'Enfant dans un bloc du chêne de Foy qui avait été à l'origine du culte. C'est une minuscule statuette que l'on continue de vénérer.

Au XVIIIe siècle, un ermite desservait la chapelle de Loupoigne. Une plaque apposée sous le porche évoque sa mémoire.



Ways : la modeste chapelle dédiée à Notre-Dame de Hal voisine le Petit Manoir



Ways : la pimpante Chapelle Notre-Dame dont le porche est surmonté d'une élégante ferronnerie d'art.

L'ermitage, agrandi et embelli vers 1750, porte les armes du Baron P. Ph. de Roose qui concourut à l'embellissement des lieux.

La chapelle, en briques et pierre blanche, est constituée d'un corps central octogonal auquel sont accrochées quatre chapelles. Cinq clochetons surmontent l'édifice.

Le sanctuaire est situé hors du village, dans un beau site campagnard.

Ronde des chapelles ! Nous l'aurions

voulue exhaustive, mais il y en a tant et tant sous nos ciels brabançons que nous avons dû en omettre.

Toujours consacrées par la faveur des foules ou tombées en défaveur, elles gardent le souvenir d'un passé que le recul embellit et qui fut pourtant souvent plus dur que notre présent.

Nous les aimons pour elles-mêmes, pour leur charme rustique ou pour leurs lignes élégantes, mais nous les aimons surtout pour leur caractère profondé-

ment humain, pour tant de vœux et de prières que nos ancêtres y ont déposés et dont l'écho semble résonner encore sur nos campagnes. A chacun de leurs gables, on pourrait inscrire, sans crainte de se tromper : « Des hommes, des femmes ont passé là, qui souffraient, qui pleuraient, qui priaient et qui espéraient ».

7* Voir également « Brabant » n° 3,4,5 et 6/1976 ainsi que les n° 1 et 4/1977.



Loupoigne : la Chapelle Notre-Dame de Foy est sans conteste l'une des plus pittoresques de la région de Nivelles.

GASTRONOMIE

EN BRABANT

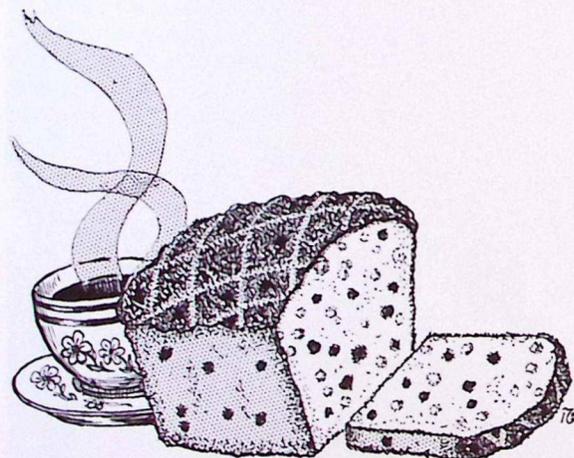
par Jean DEMULLANDER

Le Cramique

Historique

Le cramique ou pain aux raisins évoque chez la plupart des Belges et en particulier chez les Bruxellois un délicieux souvenir de jeunesse. En effet, il était de coutume autrefois de récompenser les « enfants sages » d'un « café-cramique ». On servait le café-cramique surtout les jeudis et dimanches après midi.

C'était une sorte de five o' clock à la bruxelloise et le café était souvent remplacé par du chocolat au lait. Toutes les guinguettes des environs de la ville affichaient en vedette le café-cramique, de même que les légendaires tartines au fromage blanc (plattekeis).



Les familles, avides de respirer l'air pur des campagnes environnantes, terminaient généralement leur randonnée champêtre dans un de ces accueillants estaminets où, sous les « gloriettes » d'un vaste jardin ou verger, on allait se

reposer de la fatigue. Les femmes et les enfants s'y délectaient de quelques tranches de cramique accompagnées, soit de café, soit de chocolat au lait, que l'on appelait « chockolattekaffei ».

Les maris, moins enclins aux douceurs, préféraient quelques plantureuses tartines au fromage blanc bien assaisonné de poivre et de sel, accompagnées de jeunes oignons, petits radis roses ou de tranches de « ramonach » (raifort). Il va de soi que pour eux le café était automatiquement remplacé par la traditionnelle « demi-gueuze ».

Beaucoup de maîtresses de maison se faisaient un plaisir d'inviter des amies à un « goûter-au-cramique » et elles mettaient un point d'honneur à confectionner elles-mêmes le cramique.

En voici la recette

Mettre 1 kg de farine dans une terrine et pratiquer au milieu un creux (fontaine), y verser 25 gr de levure de boulanger délayée à l'avance dans un peu d'eau tiède. Incorporer la farine à la main par petites quantités et pétrir de façon à obtenir une pâte molle. Saupoudrer d'un peu de farine et laisser lever pendant deux heures. Ajouter ensuite 4 œufs entiers, une pincée de sel, 50 gr de sucre, 250 gr de raisins de Smyrne ou de Corinthe, 250 gr de beurre et travailler le tout en y mélangeant petit à petit du lait tiède jusqu'à ce que se forme une pâte assez ferme ; rouler cette pâte en boule et recouvrir d'un linge. Laisser gonfler jusqu'au double du volume.

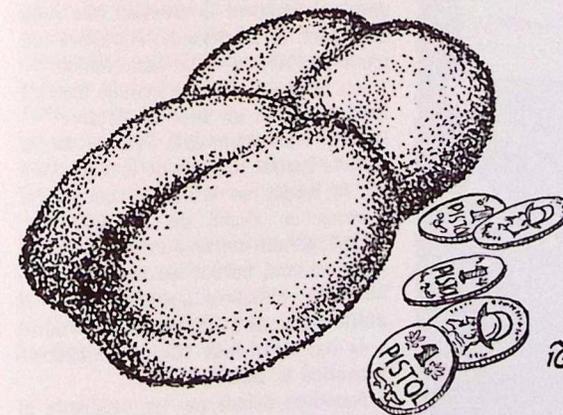
Bien travailler la pâte pour lui donner le plus de corps possible : il faut qu'elle ne colle pas à la table ! Rouler ensuite en deux boules et mettre dans les formes beurrées. Recouvrir à nouveau d'un linge et laisser lever dans un endroit tiède. Quand les cramiques ont atteint le volume désiré, passer dessus, très délicatement, un pinceau trempé dans un blanc d'œuf battu. Avec une pointe de ciseaux, faire de toutes petites incisions sur le dessus et mettre au four chaud (modéré) pendant quarante minutes. La chaleur du four est de toute première importance : trop chaud le dessus brûlerait, pas assez chaud, la cuisson serait imparfaite.

Gaufres de Bruxelles

250 gr de farine, 8 jaunes d'œuf, 250 gr de beurre, un demi-litre de lait et une pincée de sel.

Verser la farine dans une terrine et ajouter le sel. Faire fondre le beurre, y ajouter le lait et verser ce mélange sur la farine. Bien mélanger et mettre les jaunes dans la pâte. Batta les blancs en neige très ferme et les ajouter délicatement à la pâte. Faire immédiatement les gaufres, sans les laisser reposer, dans des moules à gaufres à grands carreaux.

Servir chaud, saupoudrer de sucre impalpable ou garnir chaque carreau de crème fraîche au moyen d'une poche.



Les pistolets

Dans la... plupart des villes européennes on trouve des petits pains pour le petit déjeuner. On les appelle tout sim-

plement des « petits pains ». En Belgique ils portent le nom de PISTOLETS.

D'où vient ce nom bizarre et pittoresque ? Voici ce que nos recherches nous ont révélé : pendant l'occupation espagnole, les boulangers fabriquaient des petits pains en forme de boule crevée et qui se vendaient au prix d'une pistole la pièce, la pistole était la monnaie de l'occupant. Les Bruxellois, toujours rouspéteurs et résistant à l'envahisseur, eurent tôt fait d'appeler ces petits pains des « pistolets » et le nom resta.

Bodding bruxellois

...Voici une succulente pâtisserie dont les ménagères aiment régaler leur famille. On ne connaît guère ses origines, mais il y a gros à parier que l'arbre généalogique du « bodding » bruxellois ait des ramifications avec le « plumpudding » anglais. Il a le mérite de se confectionner à Bruxelles dans un bel esprit d'économie ménagère, avec du vieux pain rassis et nombre de pâtisseries professionnels utilisent leurs gâteaux invendus et rassis pour le préparer.

Voici la recette de grand-mère

Mettre à tremper du pain dans du café noir. Egoutter et bien presser. Ajouter : cassonade, un œuf battu, une noix de beurre, des raisins de Smyrne, une pincée de cannelle, sucre vanille. Bien malaxer, beurrer un moule ou une terrine et y placer la masse de pâte. Passer au four pendant une heure. Avant de démouler, arroser de rhum.

(à suivre)

Voir également « Brabant » numéro spécial 1-2 et numéros 4, 5 et 6/1976. ainsi que les numéros 1 et 4/1977.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

La Galerie Bortier, à Bruxelles, a fait peau neuve



C'est aux termes d'un acte daté du 5 avril 1847 et signé par le Chevalier WYNS de RAUCOURT, Bourgmestre à cette époque, que la ville acquiert des consorts BORTIER « un terrain situé à Bruxelles, auquel il y a accès par la porte principale vers la rue de la Madeleine, ayant le dit terrain précédemment servi à l'exportation des messageries, d'une consistance de 14 ares 22 centiares 90 millièmes, soit 18, 705 pieds de Bruxelles. »

C'est de cet endroit que partaient les diligences pour Paris.

La Ville engloba ce terrain dans le marché de la Madeleine qui fut inauguré en septembre 1848.

La création du marché de la Madeleine s'inscrivait dans la réalisation d'un programme de rénovation urbaine qui prévoyait notamment la création des rues Saint-Jean et Duquesnoy, à travers les biens de l'Hôpital Saint-Jean démolis.

A « la belle époque », le marché couvert fut transformé en salle de fêtes.

Notons également que l'entrée de la Galerie Bortier côté rue de la Madeleine est la façade de la maison que le roi d'armes du duché de Brabant, BEY-DAELS, acheta et transforma en 1763.

Cette entrée, bordée de boutiques, de librairies, aboutissait d'une part à la partie supérieure du marché, de l'autre à la rue Saint-Jean (Guide illustré de Bruxelles G. DES MAREZ).

Fréquentée depuis par les étudiants et bibliophiles, cette Galerie s'était, au fil des années, dégradée.

Cette situation, conjuguée avec la politique arrêtée par le Conseil communal dès 1971 visant à promouvoir le logement dans le centre de la cité, fut à la base des travaux de restauration et de modernisation entrepris par la Ville

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

dans ce quartier situé à l'extrémité sud du P.P.A. de l'Ilot Sacré.

Les travaux réalisés par la Ville comprennent :

1) la restauration de la Galerie proprement dite, avec sa très remarquable verrière circulaire et la création d'un ensemble de 7 magasins à front de la Galerie. Les superficies de ces magasins atteignent 30 à 42 m², outre les surfaces en mezzanines (24 à 43 m²) et en sous-sol (15 à 65 m²) ;

2) la reconstruction dans le style du XVIII^e siècle, des maisons voisines de l'entrée de la Galerie rue Saint-Jean ;

3) l'aménagement de 11 appartements de 1 à 3 chambres ;

4) la réalisation d'une Galerie d'exposition d'une superficie de 115 m² ;

5) l'exécution de travaux destinés à augmenter la sécurité dans la salle de la Madeleine grâce à la réalisation de deux entrées de secours supplémentaires.

La capacité de la salle a pu être ainsi portée à 1.600 personnes.

La configuration des lieux amena la Ville à prendre des mesures particulières en ce qui concerne la sécurité. Ces mesures consistent dans le placement de passerelles métalliques, d'échelles de secours et de dévidoirs muraux.

Particularité : le vitrage de la galerie couverte a été réalisé en verre feuilleté de manière à pouvoir résister à des chutes accidentelles de pierres ou autres objets.

Cette rénovation, qui vient à son heure, permettra de ressusciter tout en amplifiant l'ancienne animation de cette galerie réputée jadis par ses petites boutiques.

Visites de l'Hôtel de Ville de Bruxelles

L'hôtel de ville de Bruxelles est sans conteste le joyau de l'architecture civile brabançonne. Sa façade principale à front de la Grand-Place, et que couronne une superbe tour finement ouvragée

est justement célèbre dans le monde entier. Toutefois, trop de touristes et même de Bruxellois ignorent encore que le mobilier et la décoration de notre première maison de ville du pays sont dignes de nos grandes résidences princières et que les majestueuses salles de même que les luxueux salons peuvent être visités durant toute l'année.

A leur intention, nous avons dressé le tableau de l'horaire des visites de l'hôtel de ville, tableau que nous reproduisons ci-après.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :

du 1er octobre au 31 mars : de 9 à 16 heures (dernière visite à 15 h 30) ;
du 1er avril au 30 septembre : de 9 à 17 heures (dernière visite à 16 h 30).

Les samedis, dimanches et jours fériés :
de 10 à 12 heures (dernière visite à 11 h 30).

L'hôtel de ville est fermé les 1er janvier, 1er mai, 1er novembre, 11 novembre ainsi que le 25 décembre.

Droit de visite

Entrée individuelle : 20 F.

Les groupes d'au moins 12 personnes bénéficient d'une réduction de 50 % soit 10 F par personne.

Les élèves des écoles situées sur le territoire de Bruxelles et se présentant en groupe d'au moins 12 unités bénéficient de la gratuité.

L'association belge de la plante vivace

Plante... « Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux... » Littré.
Vivace... « qui a en soi les principes d'une longue vie... Se dit des plantes qui vivent plusieurs années et fructifient plusieurs fois... »

La marguerite, le pissenlit, le muguet, les campanules etc. Vous connaissez ? Oui, bien sûr ; il s'agit là de plantes bien de chez nous et tout le monde les connaît.

Les Dicentra, les Delphinium, les Phlox, les Aster etc. Vous connaissez ? Oui bien sûr si vous avez un jardin.

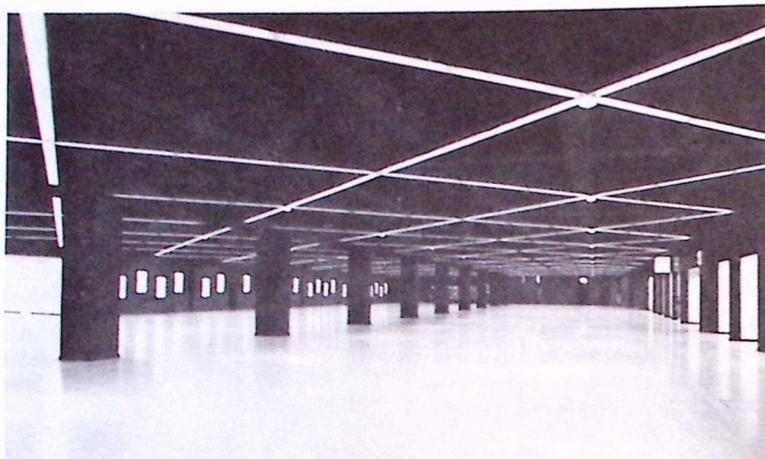
Mais connaissez-vous les Tiarella, les Stachys, les Thalictrum, Poterium, Omphalodes etc. Si oui, Bravo ! Si non et si vous possédez un jardin, une terrasse, que vous avez la passion du jardinage ou simplement le désir d'en savoir plus sur les plantes vivaces, ces quelques lignes vous intéressent. L'idée d'une Association, groupant les amateurs ou pépiniéristes que la plante vivace intéresse, a germé dans l'esprit de quelques horticulteurs, conscients du fait que ces plantes méritent une place bien plus grande qu'actuellement dans les jardins belges. En effet, contrairement à ce qui s'est fait depuis de nombreuses années dans les pays voisins, la Belgique ne possédait pas de société s'intéressant particulièrement à cet ornement indispensable des jardins qu'est la plante vivace. L'idée germa en terrain fertile puisque de nombreux membres tant amateurs que professionnels se sont d'ores et déjà inscrits à cette Association. Il est très important d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une A.S.B.L., qui, bien que fondée par des horticulteurs, ne constitue, en aucun cas, une société à but commercial, chacun étant libre de s'inscrire et de collaborer soit à la rédaction de la revue (en posant des questions, soumettant les problèmes rencontrés en culture ou à la plantation...) ou de toute autre façon que ce soit. Les amateurs et les professionnels peuvent, s'ils le veulent, nous envoyer des articles divers, pourvu que cela ait un point commun avec la plante vivace.

L'année 1978 verra la création d'un jardin de plantes vivaces, d'une rocaille et d'un bassin dans le cadre magnifique du parc du Centre provincial de la Jeunesse et de la Culture à Opheyllissem-Hélécine.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Melle G. Steenebruggen, Promenade du Val d'Argent 21, 1310 La Hulpe.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Ouverture d'une nouvelle salle au Centre Rogier à Bruxelles



La nouvelle salle « Rubens » du Centre Rogier a été inaugurée en décembre dernier. Construite en lieu et place de l'ancienne gare d'autobus, maintenant installée face à la gare du Nord, la salle « Rubens » (2.600 m²) porte à quelque 17.000 m² la surface totale des dix salles d'expositions du Centre Rogier.

Une nouvelle salle vient d'être inaugurée à l'Expo Rogier Center de Bruxelles. Baptisée du nom d'un des plus prestigieux peintres belges, en l'occurrence Rubens, cette salle remplace l'ancienne gare d'autobus, maintenant installée dans le Centre de Communications aménagé face à la gare du Nord. La construction de cette nouvelle salle s'est faite en neuf mois. Une centaine de personnes y ont travaillé pendant cette période et l'on estime que son exploitation offrira du travail à quelque cinquante personnes pendant 240 jours par an.

La conception et la décoration de la Salle « Rubens » sont dues au talent de l'architecte-designer Michel Zamorski. Il fut aidé dans sa tâche à la fois par les équipes de la S.A. Lotimo et par celles d'un ensemble de sous-traitants.

Pour réaliser ce projet, il fut fait appel aux techniques les plus récentes : installation de sprinklage, nombreuses sorties de secours à fonctionnement électrique et mécanique, arrivées et décharges d'eau dans le sol, système de « bus-bar » pour l'alimentation électrique permettant un raccord immédiat au stand à n'importe quel endroit de la salle. Enfin, l'éclairage de l'ensemble a été conçu de manière très fragmentée, pour une utilisation la plus rationnelle et la plus économique.

La superficie de la Salle « Rubens » (2.600 m²) porte à 17.000 m² la surface totale des dix salles d'expositions du Centre Rogier qui reste, plus que jamais, un outil précieux pour les nombreux échanges culturels et commerciaux.

Notre grand concours de photographies continue en 1978

Dans le n° 2/1977 de notre revue « Brabant » nous avons publié le règlement du grand concours de photographies que notre direction avait décidé d'organiser et auquel tous les photographes, amateurs ou professionnels, étaient conviés à participer. Devant le succès remporté par cette initiative, nous avons décidé de poursuivre ce concours tout au long de l'année 1978. A l'intention toute spéciale de nos nouveaux membres et lecteurs, nous reproduisons ci-dessous le règlement de ce concours.

1. Tout lecteur (affilié ou non à notre Fédération), qu'il soit photographe amateur ou professionnel, peut participer à ce concours.

2. **Les photos, uniquement en noir et blanc, doivent être prises dans la province de Brabant. En outre, le sujet choisi doit avoir une incidence touristique ;** par exemple, avoir pour thème un monument ou un site, une manifestation folklorique (folklore profane ou religieux), une scène de la vie populaire (rurale ou urbaine) en Brabant.

3. Chaque photo doit être accompagnée d'une légende qui, d'une part, localise le document, et, d'autre part, donne une brève description de l'intérêt historique, culturel, architectural, touristique ou folklorique du sujet choisi. Cette légende n'excédera, en aucun cas, 10 lignes.

4. Il n'y aura qu'un lauréat par numéro de la revue « Brabant ». La photo primée sera publiée en pleine page, sur le dos de la couverture de ce numéro.

5. **Seules les photos d'un format 24 x 36 cm seront prises en considération. Important : elles doivent être prises dans le sens de la hauteur** de manière à pouvoir occuper tout le verso de la couverture de notre revue.

6. Aucune correspondance ne sera

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

échangée concernant ce concours et les photos resteront la propriété de la Fédération Touristique du Brabant. Dans l'hypothèse où l'une des photos non primées viendrait à être publiée ultérieurement, il va de soi que la récompense prévue sera accordée à l'auteur du document.

7. Les prix ci-après seront octroyés à chaque lauréat :

— comme prix d'honneur : le luxueux album de photographies « Brabant » avec préface historique et légendes circonstanciées, publié aux Editions Lannoo à Tielit (valeur : 795 F) ;

— un prix-surprise d'une valeur minimum de 1.000 F ;

— un abonnement gratuit d'un an à la revue « Brabant ».

Si le lauréat est l'un de nos membres et qu'il a déjà payé sa cotisation pour 1978, celle-ci ne lui sera pas remboursée, mais, il bénéficiera, d'office, d'un abonnement gratuit pour 1979.

Signalons à tous les participants que **les photos doivent nous parvenir, au plus tard, un mois avant la date de sortie de presse de chaque numéro de notre revue, soit pour le n° 2/1978, au plus tard, le 15 mars prochain, pour le n° 3/1978, le 15 mai prochain, pour le n° 4, le 15 juillet prochain, pour le n° 5, le 15 septembre prochain et pour le n° 6, le 15 novembre.** Signalons encore que notre jury vient de désigner, comme lauréate du n° 1/1978, Anne Collin, de Watermael-Boitsfort pour la photo publiée au verso de la couverture du présent numéro.

Et maintenant, bonne chance à tous nos chasseurs d'images.

Le rêve de Narcisse, essai sur l'œuvre de Joseph Delmelle

par Thierry THOMAS

Comprenant 27 recueils de poèmes (sans compter une soixantaine d'ouvrages en prose !), l'œuvre de Joseph Delmelle vient d'être étudiée avec intelli-

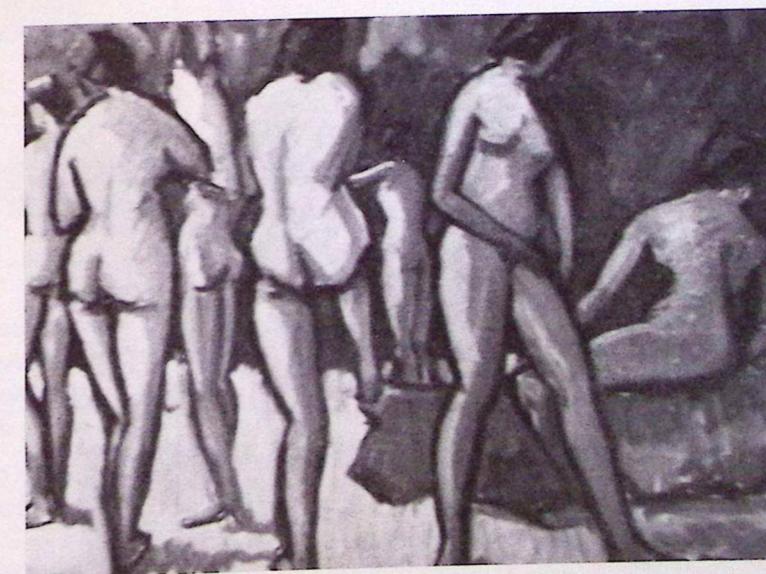
gence et intégrité par un jeune universitaire de Poitiers : Thierry Thomas, lui-même poète et, par ailleurs, exégète de Lamartine.

Dans son essai, Thierry Thomas, qui est natif de Loudun, définit les grands thèmes de notre compatriote qu'il a eu l'occasion d'apprécier non seulement par la lecture mais aussi par d'assez nombreux contacts ayant eu lieu tant dans le Poitou qu'à Bruxelles. Il montre que l'évolution esthétique de notre compatriote s'est accompagnée d'un changement de sa perception des rapports entre l'univers et l'homme, et que le poète élégiaque du début s'est lentement transformé en un puissant écrivain dont la réflexion sur le monde est devenue le centre et le levier de la création comme,

par exemple, dans L'INFRANCHISSABLE PAROI et LES LOUPS DE MALVOISIN. Rappelons, ici, que Joseph Delmelle, lauréat du Prix de Littérature française de la Province de Brabant et du Prix Edgard Spaelant du Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, a été récompensé par de nombreux jurys poétiques et a notamment obtenu le Grand Prix de l'Expression française, le Prix du Ministère des Affaires culturelles de France, le Prix des Poètes belges, etc.

L'essai de Thierry Thomas, qui compte plus de 80 pages, vient de sortir aux Editions MD. Il peut être acquis par virement de la somme de 300 F au C.C.P. 000-0732995-63 de J. Delmelle, rue Wauwermans, 20, à 1030 Bruxelles.

Rétrospective Julien FICHER du 17 mars au 2 avril 1978

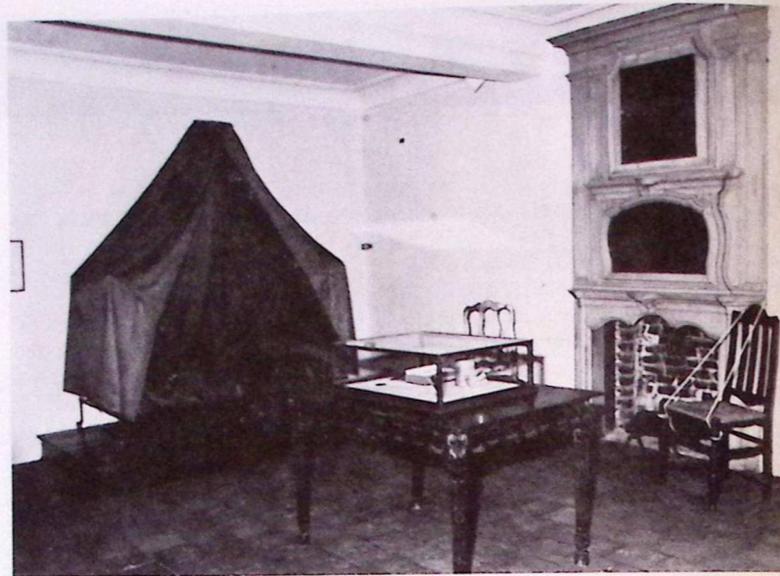


La belle salle d'exposition de la Maison du Tourisme « 3 B » sise au 61 de la rue du Marché-aux-Herbes, à Bruxelles, servira très prochainement de cadre à une vaste rétrospective des œuvres du peintre Julien Ficher. Cette exposition qui s'annonce brillante tant en raison du talent que de la forte personnalité de l'artiste, sera ouverte au public du 17 mars au 2 avril 1978.



La Maison du Tourisme des « 3 B » dispose désormais d'un telex

La Maison du Tourisme des « 3 B », sise, au n° 61 de la rue du Marché-aux-Herbes à 1000 Bruxelles et où sont groupés depuis 1977 les Services du Commissariat Général au Tourisme, de la Fédération Touristique de la Province de Brabant et du T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles) dispose désormais d'un telex unique pour les trois Offices. Le numéro de ce telex commun est : B BRU B 63245. Le telex, un nouvel outil très précieux qui vient judicieusement compléter l'équipement touristique des « 3 B ».



Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer à nos lecteurs, dans le n° 6/1977 de notre revue, le Musée Provincial du Caillou, sis, chaussée de Bruxelles à Vieux-Genappe, est à nouveau ouvert au public. Seul musée napoléonien de Belgique, le Caillou peut être visité tous les jours, sauf les mardis, aux heures ci-après : du 1er avril au 31 octobre, de 10 à 19 h ; du 1er novembre au 31 mars, de 13 h à 18 h. Le droit d'entrée est modique : 15 F par personne. Ce droit est ramené à 10 F par personne pour les groupes d'au moins 15 personnes et à 5 F pour les enfants de moins de 12 ans.

FESTIVITES '78 EN BRABANT

Calendrier des manifestations

- 22 janvier — Essene : Fête de la Saint-Antoine (10 h).
 29 janvier — Galmaarden : Fête de la Saint-Paul (14 h 30).
 4 février — Tirlemont : Cortège carnavalesque (14 h).
 7 février — Vilvorde : Cortège carnavalesque (20 h).
 12 février — Nivelles : Cortège carnavalesque (14 h).
 13 février — Nivelles : Carnaval Aclot (19 h).
 18 février — Louvain : Cortège carnavalesque (14 h).
 4 mars — Aarschot : Cortège carnavalesque (14 h).
 5 mars — Hal : Cortège carnavalesque (14 h).
 12 mars — Diest : Cortège carnavalesque (14 h).
 19 mars — Bruxelles : Cortège carnavalesque (14 h).
 Hoegaarden : Procession des Rameaux (10 h).
 23 au 27 mars — Louvain : Festival International de Folklore.
 27 mars — Elingen : Procession équestre (14 h).
 Hakendover : Procession du Divin Rédempteur (11 h).
 Lembeek : Marche militaire de Saint Véron (de 8 à 17 h).
 23 avril — Diest : Journée du Touriste (14 h).
 Hamme-Mille : Procession de Saint Corneille (10 h).
 Grez-Doiceau : Procession équestre de St. Georges (11 h).
 7 mai — Groot-Bijgaarden : Procession de Sainte Wivine (15 h).
 12 au 15 mai — Louvain : Festival de la Bière.
 13 au 15 mai — Rebecq-Rognon : Week-End 1900.
 14 mai — Hal : Procession historique de Notre-Dame (15 h).
 Louvain : Cortège de la Bière (14 h).
 Mazenzele : Tir à l'arc (13 h).
 Zoutleeuw (Léau) : Procession de St. Léonard (11 h).
 15 mai — Nivelles : Journée nationale de l'Agriculture (9 h).
 Tervuren : Procession de la Pentecôte (10 h).
 21 mai — Kester : Ommegang.
 24 juin — Averbode : Marché de la Saint-Jean (10 h).
 1^{er} juillet — Opwijk : Procession équestre de Saint Paul (15 h).
 6 juillet — Bruxelles : Ommegang.
 15 et 16 juillet — Kester : Fêtes du Pajottenland (15 h).
 6 août — Zichem : Fête de Filasse (14 h).
 9 août — Bruxelles : Plantation du Meyboom (14 h).
 Louvain : Plantation du Meyboom (17 h).
 14 et 15 août — Duisburg : Fêtes du village (14 h).
 15 août — Aarschot : Illuminations de la Saint-Roch (21 h).
 Attenrode-Wever : Procession du Heinkensberg (15 h).
 26 août au 3 septembre : Overijse : Fêtes du Raisin et du Vin.
 26 et 27 août — Grimbergen : Evocation historique de l'abbaye (20 h).
 versaire de la fondation de l'abbaye (20 h).
 27 août — Overijse : Cortège du Raisin (14 h).
 2 et 3 septembre — Bruxelles : Fêtes breugheliennes.
 3 sept. — Etterbeek : Cortège carnavalesque (14 h).
 Diest : Fête du Béguinage (14 h).
 10 sept. — Louvain : Cortège des hommes nés la même année (14 h).
 10 sept. — Tervuren : Sortie des Géants (15 h).
 15 au 18 sept. — Hoeilaart : Festival du Raisin et du Vin.
 16 et 17 sept. — Bruxelles : Fêtes de l'Ilot Sacré.
 16 sept. — Schaerbeek : Cortège carnavalesque (14 h).
 18 sept. — Hoeilaart : Cortège aux Flambeaux (20 h).
 1^{er} oct. — Hal : Procession du Weg-Om (11 h).
 Nivelles : Grand Tour Sainte Gertrude (de 7 à 16 h).
 Orp-le-Grand : Procession de Sainte Adèle (15 h).
 15 octob. — Ohain : Fête de la Saint-Hubert au hameau de Ransbèche (10 h).
 29 octob. — Tervuren : Fête de la Saint-Hubert (10 h).
 1^{er} nov. — Diest : Pèlerinage à la Chapelle de tous les Saints et Marché folklorique (de 9 à 13 h).
 5 nov. — Scherpenheuvel (Montaigu) : Procession aux Chandelles (14 h 30).
 11 et 12 nov. — Tourinnes-la-Grosse : Fêtes de la Saint-Martin.
 3 décembre — Meise : Fête de la Saint-Eloi (10 h).

MARCHES ANNUELS

- 17 avril — Vilvorde
 4 mai — Jodoigne
 18 mai — Tervuren
 28 juin — Wavre
 12 juillet — Diest
 22 août — Merchtem
 28 août — Jette
 31 août — Overijse
 2 septembre — Grimbergen
 4 septembre — Louvain
 Berchem-Sainte-Agathe
 10 septembre — Ganshoren
 12 septembre — Anderlecht
 18 septembre — Hoeilaart
 Uccle
 25 septembre — Rhode-Saint-Genèse
 2 octobre — Dilbeek
 14 octobre — Zellik
 16 octobre — Schepdaal
 17 octobre — Dworp
 11 novembre — Sint-Pieters-Leeuw
 26 novembre — Sint-Kwintens-Lennik

FESTIVALS DE MUSIQUE EN BRABANT

Festival de Wallonie - Brabant Wallon

Concerts, récitals.
 Ce festival a lieu en septembre et octobre à Nivelles, Villers-la-Ville (samedis musicaux) et dans d'autres villes et communes du Brabant Wallon.
 Renseignements : Festival Musical du Brabant Wallon, Intercommunale du Brabant Wallon (I.B.W.), Rue de la Religion 10 à 1400 Nivelles. Tél. : (067) 22 71 11.

Festival de Flandre - Bruxelles-Louvain

Concerts, ballets, théâtre.
 Ce festival a lieu en septembre ainsi qu'au début d'octobre à Bruxelles, Louvain et dans d'autres villes et communes du Brabant Flamand.
 Renseignements : Festival van Vlaanderen, B.R.T., Boulevard A. Reyers 52 à 1040 Bruxelles. Tél. : (02) 735 19 97

Festival International de Bruxelles

Ce festival a lieu en juillet, août et septembre.
 Renseignements : Service des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, Centre Administratif B. 845, Boulevard Anspach 6 à 1000 Bruxelles. Tél. : (02) 217 71 37.

Mallemtum

Concerts de musique contemporaine (folk, jazz, chansons, pop...).
 Ce festival gratuit a lieu en juillet et août à la Place de la Monnaie à Bruxelles.
 Renseignements : Mallemtum, Beursschouwburg, Rue Auguste Orts 22 à 1000 Bruxelles. Tél. : (02) 511 25 25.

Concerts dans la Cathédrale Saint-Michel à Bruxelles

Chorales, concerts de musique et concerts de carillon.
 Ce festival a lieu en juillet, août et septembre.
 Renseignements : Secrétariat de la Cathédrale Saint-Michel, Rue du Bois Sauvage 15 à 1000 Bruxelles. Tél. : (02) 217 83 45.

Festival de Gospel Music à Nivelles

Ce festival a lieu les 12, 13 et 14 mai.
 Renseignements : Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville de Nivelles, Hôtel de Ville, 1400 Nivelles. Tél. : (067) 23 54 13.

Société Belge
 pour la
 Fabrication des Câbles et Fils Electriques
 S.A.

en abrégé

FABRICABLE

Usines à Buizingen près de Bruxelles

Fils & Câbles isolés

pour toutes les applications de l'électricité

Câbles armés

Basse et haute tension

Câbles téléphoniques

Tubes acier isolés et non isolés

soudés à l'électricité, laqués noir ou rouge

Tubes en matières thermoplastiques

Tous câbles spéciaux sur demande

Siège social : Rue du Marché 79, 1000 Bruxelles

Téléphone : (02) 217 01 67 (8 lignes)

Telex : 21570 SBFCBX-B

Adresse télégraphique : Fabricable Brux.

Nos taux sont imbattables.

Dépôts

à vue	0,50 %
à 1 mois de préavis	4,40 %
à 3 mois de préavis	5,65 %
à 6 mois de préavis	6,50 %
à 12 mois de préavis	7,25 %

Livret de dépôt
 sans précompte **6⁵⁰ % net**



banque commerciale d'escompte

Vieille Halle aux Blés-1000 BRUXELLES-T.02/511.42.93

Boulevard Tirou, 84-6000 CHARLEROI-T.071/31.44.49

Les manifestations culturelles et populaires

FEVRIER 1978

DIEST : Galerie d'Art Esschius, 1, Kerkstraat, Porte du Béguinage : Exposition des œuvres de Dominique Uhoda (jusqu'au 7 mars).

LOUVAIN : Au Musée provincial Van Humbeeck-Piron, 108, Mechelsevest : Exposition « La vie des pêcheurs dans l'œuvre de Pierre Van Humbeeck et Maria Piron ». Cette rétrospective est encadrée par une exposition de meubles du XVIII^e siècle provenant de l'ancien pressoir de Louvain. Ces deux expositions sont ouvertes tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 18 heures (jusqu'au 3 avril).

17 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon BATIBOUW (jusqu'au 26 février).

19 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon EUROPAC (jusqu'au 27 février).

21 LOUVAIN : Au Théâtre communal, Bondgenotenlaan : « A vos souhaits » de F. Chesnot, par le K.V.S. (à 20 h.) — A la Grande Rotonde, à 20 h 15 : Concert par la Chorale universitaire.

25 BRUXELLES : A l'Expo Rogier Center (Centre International Rogier) : Salon du jardin, de la piscine et des animaux d'agrément — Salon de l'immobilier et de la seconde résidence. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 5 mars.

LOUVAIN : Au Théâtre communal, à 20 h : « De Familie Klepkens » de A. Hendrickx, par le K.T.V. De Margriet (également le 26 février à 20 h).

MARS 1978

4 AARSCHOT : Grand Cortège carnavalesque (à 14 h).

5 HAL : Grand Cortège carnavalesque (à 14 h).

11 BRUXELLES : A l'Expo Rogier Center (Centre International Rogier) : Foire Internationale du Livre (jusqu'au 19 mars) — Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon des Vacances (jusqu'au 19 mars).

DIEST : Galerie d'Art Esschius, 1, Kerkstraat, Porte du Béguinage : Anciennes Icônes russes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (jusqu'au 4 avril).

JODOIGNE : Eglise Saint-Médard, à 20 h : L'Ensemble d'archets Eugène Ysaye (direction : Lola Bobesco) dans un concert Vivaldi.

12 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon BEL-JOUETS (jusqu'au 19 mars).

DIEST : Grand Cortège carnavalesque (à 14 h).

17 NIVELLES : Collégiale Sainte-Gertrude, à 20 h : le Nouvel Orchestre Symphonique de la R.T.B. (direction André Vandernoot) dans « La Passion selon Saint Mathieu » de J.-S. Bach.

18 LA HULPE : Eglise Saint-Nicolas, à 20 h 30 : « Le Messie » de Georges-Frédéric Haendel, avec le concours de Wendy Eathorne (soprano), Carolyn Watkinson (alto), Keith Lewis (ténor), Jules Bastin (basse), le chœur d'enfants « Cantate Domino » et l'Orchestre de la Philharmonie d'Anvers (direction : André Vandernoot).

19 BRUXELLES : Grand Cortège carnavalesque (à 14 h).
HOEGAARDEN : Procession folklorique des Rameaux (à 10 h).

23 LOUVAIN : Festival International de Folklore (jusqu'au 27 mars).

27 ELINGEN : Procession équestre.

HAKENDOVER : Procession du Divin Rédempteur (dans la matinée après la grand-messe). Elle est suivie d'une chevauchée très spectaculaire, à travers champs, en présence de plusieurs dizaines de milliers de pèlerins et de touristes venus de tous les coins de Belgique et même de l'étranger.

LEMBECK : Marche militaire de Saint Véron à laquelle participent une centaine de cavaliers et quelque cent trente fantassins revêtus d'uniformes d'anciens régiments. Départ à 8 h ; retour à Lembeek vers 17 h après un périple passant par Braine-le-Château, Clabecq, Tubize et Saintes (Hondzocht).

AVRIL 1978

8 DIEST : Galerie d'Art Esschius, 1, Kerkstraat : L'Art esquimau (jusqu'au 2 mai).

9 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon EUROBA (jusqu'au 20 avril).

10 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon DIDACTA (jusqu'au 14 avril).

16 GRIMBERGEN : Abbaye : Exposition « Le Pays de Grimbergen » (jusqu'au 2 juillet).

17 VILVORDE : Marché annuel.

22 LA HULPE : Eglise Saint-Nicolas, à 20 h 30 : I Solisti Veneti (direction : Claudio Scimone) dans des œuvres de Giuseppe Tartini et Antonio Vivaldi.

23 DIEST : Journée du Touriste (à 14 h).

GREZ-DOICEAU : Procession équestre de la Saint-Georges (à 11 h).

HAMME-MILLE : A la Chapelle Saint-Corneille (hameau de Mille) : Messe solennelle à 10 h, suivie de la Procession Saint-Corneille avec la participation de groupes historiques et de deux cents cavaliers.

29 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Foire Commerciale (jusqu'au 15 mai).

World Trade Center de Bruxelles

Salle d'Exposition de la Province de Brabant
CALENDRIER DU 1^{er} SEMESTRE 1978

Du 14 février au 3 mars : Tapisserie contemporaine.

Du 14 au 31 mars : Confiseries et gourmandises brabançonnaises.

Du 4 au 21 avril : Festival de la Bière.

Du 2 au 19 mai : Domaines brabançons ouverts au public.

Du 30 mai au 16 juin : Le Groupe « Croissance » de Liège et le Groupe des Ardennes flamandes (Kluisbergen).

Du 27 juin au 7 juillet : Trois Villes brabançonnaises (Jodoigne, Tirlemont, Vilvorde).

Nos Suggestions

BRUXELLES

Un rendez-vous à ne pas manquer : le **grand cortège carnavalesque** qui déploiera ses fastes tout en répandant la gaieté dans les rues de Bruxelles, le **dimanche 19 mars prochain** à partir de 14 heures.



HAKENDOVER

Joignez-vous, le **27 mars 1978 (lundi de Pâques)** aux dizaines de milliers de pèlerins et de touristes qui participeront à la procession annuelle du Divin Rédempteur. La chevauchée spectaculaire, à travers champs, qui clôture la cérémonie, vaut à elle seule le déplacement.

